



Interreg

MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fonds européen de développement régional
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale



UNION EUROPÉENNE
UNIONE EUROPEA



Med New Job

RAPPORT DE RECHERCHE :

PLAN DE REPRISE ET
RÉSILIENCE ET ÉCONOMIE DE
LA MER :
POLITIQUES ET OUTILS POUR
SORTIR DE LA CRISE

JUILLET 2021



Interreg
MARITTIMO-IT FR-MARITIME
Fonds européen de développement régional
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale



RAPPORT TRANSFRONTALIER D'ANALYSE
DANS LE NOUVEAU SCÉNARIO POST-COVID 19
DANS LE CADRE DU PROJET MED NEW JOB

par Romano Benini

Coordination scientifique Gianfranco Francese

IRES Toscana



Interreg



MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fonds européen de développement régional
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale



Med New Job

Table des matières

1. L'impact de la crise de la Covid 19 sur l'économie mondiale et dans les pays de l'OCDE et la relation entre les facteurs de la crise	5
1.1 L'impact sanitaire.....	5
1.2 L'impact économique et environnemental.....	6
1.3 L'impact social et sur l'emploi.....	9
2. L'impact de la crise de la Covid 19 sur l'économie européenne et les indications du Plan de relance	12
2.1 L'analyse du contexte italien et européen.....	12
2.2 Les décisions en matière de résilience et de relance et le cadre prévisionnel.....	14
2.3 La relation entre les mesures pour la croissance et la compétitivité et les interventions anti-crise	19
2.4 Du Fonds de relance à un nouveau modèle de développement.....	22
3. La logique de fond et l'impact de la crise. Les mesures pour la résilience et la reprise	255
3.1 La crise de système en Italie et la logique d'intervention	255
3.2 La centralité des facteurs de développement humain pour la relance post-Covid et les choix à faire.....	288
3.3 Contenus et réformes du Plan national de reprise et résilience	30
3.4 Le PNRR et le système des services publics à réformer.....	333
4. Interventions anti-crise et réformes soutenues par le PNRR	366
4.1 La situation du travail après la pandémie en Italie	366
4.2 Les réformes mises en œuvre et l'impact des mesures anti-crise sur l'emploi.....	377
4.3 Intervention du gouvernement français : le plan de relance et le PNRR français.....	42
4.4 Mesures régionales pour la reprise de l'emploi en Italie et en France.....	44
5. L'économie de la mer et les interventions de résilience et reprise post-Covid 19 en Italie.....	499
5.1 La centralité de l'économie de la mer.....	499
5.2 Les mesures du PNRR et l'impact sur l'économie de la mer dans les différentes perspectives	50



Interreg



MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fonds européen de développement régional
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale



Med New Job

1. L'impact de la crise de la Covid 19 sur l'économie mondiale et dans les pays de l'OCDE et la relation entre les facteurs de la crise

1. 1 L'impact sanitaire

L'urgence sanitaire issue de la Covid 19 a fait monter le niveau de détresse dans le marché mondial, entraînant le besoin de systèmes nationaux favorisant un modèle de développement capable de promouvoir le facteur humain et les vocations territoriales. En effet, le bien-être dépend de plus en plus du développement humain, compte tenu de la capacité des nations à promouvoir des investissements capables de fournir assistance, formation et travail aux citoyens. La capacité de garantir des services de santé, d'éducation, de formation et d'emploi gratuits ou à faible coût à une grande partie de la population n'est pas seulement le principe de base de la civilisation, mais aussi la condition préalable pour que le système économique lui-même soit compétitif, fonctionnel et capable de produire des richesses. Le paradigme du nouveau millénaire, sous-tendu par la dimension du Quatrième Capitalisme, exige que le développement social et la croissance économique soient indissociables. L'ampleur de la récente crise sanitaire de la Covid 19 a illustré l'importance de cette relation, montrant à quel point le niveau de développement humain peut déterminer le niveau de résilience d'un système donné, et comment la capacité à faire face aux crises, bien que cruciale, ne suffit pas à elle seule à promouvoir une nouvelle croissance. D'une part, nous avons vu que les pays où la croissance économique et le développement social ne sont pas bien intégrés, associés à un niveau d'inégalité plus élevé, comme les États-Unis et le Brésil, ont eu du mal à faire face aux conséquences de la Covid 19; d'autre part, nous avons également vu que l'impact de la crise sanitaire à grande échelle est plus important dans les régions et territoires ayant un niveau de développement économique et humain plus élevé, associé à une plus grande concentration urbaine et à des niveaux plus élevés de pollution, de mobilité et de trafic. La dynamique sociale engendrée par la pandémie de Covid 19 a mis encore plus en évidence l'importance d'un système capable de prendre en charge non seulement la maladie, en termes d'hôpitaux et de centres de santé efficaces, mais aussi les retombées sociales. Il faut pouvoir faire face aux

différentes formes de malaise et de détresse par le biais d'un réseau d'inclusion et de protection sociale, qui accompagne et suit les personnes tout au long de leur traitement.

L'urgence sanitaire de la Covid 19 permet de mettre en lumière les contradictions de la société contemporaine, en montrant que la voie vers une économie prospère passe par l'égalité sociale, le développement durable et une qualité de vie favorisant l'imbrication de ces deux principes fondamentaux pour tenter de lutter contre les principaux facteurs de détresse de la société actuelle, la solitude et la rupture des liens sociaux.

1.2 L'impact économique et environnemental

L'analyse des facteurs de propagation, de résilience et de réduction des risques sanitaires au cours de la pandémie de Covid 19 met en évidence une condition systémique : la résilience et la capacité de gérer le risque d'infection et ses conséquences dans les territoires sont plus grandes là où l'égalité sociale est plus répandue et où la présence d'un système efficace de santé, de protection sociale et d'inclusion est garantie. La pandémie de Covid 19 a mis en exergue une contradiction profonde : lorsqu'un système est considéré comme plus riche, avec des niveaux d'emploi plus élevés, surtout dans les zones où le risque d'infection est plus grand, il est confronté à des risques plus importants, précisément en raison de la prévalence des facteurs de croissance économique sur ceux du développement social et de la durabilité environnementale. Ce phénomène se manifeste dans toutes les régions d'Europe, mais il est particulièrement évident en Italie, où la propagation de l'infection est davantage liée à la présence de facteurs de pollution atmosphérique et s'est produite principalement dans les zones présentant un taux d'urbanisation et de mobilité plus élevé. Le risque d'infection, en revanche, semble un peu plus atténué dans des régions comme l'Émilie-Romagne ou la Toscane, où la croissance économique et le tissu entrepreneurial robuste s'accompagnent d'un taux élevé de développement social et humain et d'une moindre présence de facteurs polluants.

La crise sanitaire s'est présentée au niveau mondial comme étant le énième épisode d'une séquence de phénomènes qui contribuent à relier les facteurs de malaise social et les conséquences d'un modèle économique, financier et productif qui devrait être repensé dans

sa structure, en considérant les aspects qui se répercutent sur l'environnement, la santé et la société en termes d'inégalité et de manque de durabilité. Ce constat semble présent et bien confirmé par l'évaluation des facteurs de diffusion et de résilience du système italien, qui apparaît comme particulièrement représentatif des différentes conditions régnant dans les nations européennes. L'Italie, en effet, englobe dans sa diversité territoriale presque toutes les conditions socio-économiques présentes en Europe, et l'analyse de l'impact de la pandémie révèle des facteurs de diffusion et de résilience confirmant ce qui ressort du panorama européen plus large.

En particulier, les données nous permettent d'observer que :

- Les zones où l'infection s'est le plus propagée, tant lors de la première vague que lors des suivantes, se trouvent dans des contextes urbains et de plus grande urbanisation, mais surtout dans des contextes caractérisés par la présence de systèmes productifs et économiques particulièrement structurés et par une plus grande augmentation du risque environnemental.
- Les zones où le risque d'infection était le plus élevé ont démontré leur capacité à réduire le risque de mortalité grâce à la présence de bonnes structures sociales et sanitaires et de soins intensifs.
- Les actions préventives et, surtout, la capacité des contextes à atténuer les répercussions des difficultés sociales, aggravées par la crise sanitaire et l'impact de la pandémie, sur les familles et les individus, dépendent de la présence, à côté des structures de santé, de réseaux sociaux et de services avancés facilitant la formation du capital social et humain.
- Le traitement des pathologies de santé par le biais de l'hospitalisation est en définitive une forme d'intervention d'urgence, mais la solution globale implique la présence d'outils de prévention et de lutte plus répandus et plus vastes, qui tiennent compte des lieux ainsi que des modes de vie, de travail et de production.

L'analyse des données entre 2020 et 2021 permet de comprendre que les zones intérieures du pays ont été moins affectées par les facteurs de risque et que les communautés locales les plus soudées, avec des services de l'emploi et à la personne de meilleure qualité, sont en

mesure d'atténuer les phénomènes de détresse post-covid, et par conséquent, les territoires caractérisés par une production plus écologique et durable apparaissent généralement moins touchés par le risque. À la lumière de ce qui précède, la pandémie de Covid 19 a établi et confirmé une règle de pensée fondamentale : la sécurité sanitaire dépend de notre façon de vivre et de produire. La présence d'un système de services sociaux et à la personne contribuant à réduire le besoin d'hospitalisation et la promotion d'activités productives limitant l'émission de polluants dans l'atmosphère constituent donc les principaux facteurs de résilience.

Pendant la pandémie, les milliers de villages et de petites communes, qui présentent une grande valeur touristique même s'ils sont menacés de dépeuplement, ont constitué des contextes territoriaux dans lesquels les facteurs de risque sont apparus moins graves, tout comme les conditions de détresse sociale, grâce à la présence de réseaux et de communautés aux liens plus forts et étendus. Vérifiée par les sciences sociales et par le rôle croissant des systèmes de protection sociale qui, ces dernières années, ont vu les pathologies sociales provenir principalement de facteurs économiques et culturels, la situation que connaît le monde confirme ce principe important, entraînant un risque de trouble dissociatif de l'identité, d'anorexie, de schizophrénie et surtout de dépression dans le contexte post-Covid. La diffusion de la dépression en tant que « maladie sociale » dans cette décennie découle d'un profond sentiment d'inadéquation par rapport à ce que l'on pouvait faire et à ce que l'on ne sait pas faire, résultat de l'éthique de l'efficacité productive à tout prix. Cette situation a entraîné des conséquences dévastatrices pour la condition humaine et la société - de l'accroissement des inégalités à d'autres différentes formes de détresse (comme le soulignent des auteurs tels que A. Ehrenberg dans *La Fatigue d'être soi : Dépression et société* (1998) et JE Stiglitz *La grande fracture : les sociétés inégalitaires et ce que nous pouvons faire pour les changer* (2015) ; S. Zamagni. *Disuguali. Éd. Aboca. Sansepolcro. (2020)*). Les facteurs de risque et la propagation de la pandémie de Covid ont certes mis en lumière ces questions sociales, mais les éléments de résilience montrent que la crise sanitaire est l'expression d'une crise environnementale plus large et d'un modèle de développement qui génère des situations de crise, de malaise et de difficulté.

La réponse aux facteurs de crise et les conséquences pour les populations d'un territoire ne doivent donc pas être réduites à la seule dimension du traitement sanitaire et de la pharmacologie. En revanche, les mesures doivent avant tout viser à réduire les risques, et donc être de nature préventive. Il est impossible de résoudre les problèmes structurels en se contentant de limiter les conséquences, il faut en revanche changer de perspective et agir sur les causes sous-jacentes. La recherche génétique et biologique est appelée à se pencher sur les transformations sociales et leurs conséquences dans la vie quotidienne des personnes vivant dans un modèle économique et productif qui exaspère l'individu et l'environnement. La pandémie de Covid 19 doit donc être considérée comme le dernier exemple d'une accélération continue des crises résultant de l'exaspération actuelle de la croissance économique qui, comme beaucoup des crises précédentes - la crise financière et la crise de l'emploi, ainsi que la crise environnementale persistante - accorde trop d'importance à la logique spéculative des « gains à court terme ».

1.3 L'impact social et sur l'emploi

L'une des caractéristiques de l'impact social dans le modèle économique actuel, à l'échelle mondiale, est l'augmentation des inégalités, traditionnellement mesurée par l'« indice de Gini », qui examine les écarts entre les différentes classes de revenus. Cette notion prend de plus en plus d'importance étant donné ses caractéristiques dans le cadre de deux des plus grandes économies du monde, les États-Unis et la Chine, qui se classent au premier rang en Occident et en Orient en termes d'inégalités. Il est intéressant de noter que la Chine, tout en étant formellement un pays communiste, présente un niveau d'inégalité sociale beaucoup plus élevé que le Japon, bien que ce dernier soit généralement considéré comme la première nation capitaliste du monde oriental. Le capitalisme exaspéré semblerait mieux se répandre à cette époque dans les pays les moins démocratiques. En tout état de cause, la dimension de l'inégalité constitue l'une des caractéristiques fondamentales du modèle de développement actuel et dominant, qui remet en question la fonction des politiques de protection sociale et des réseaux d'inclusion sociale. Une analyse plus approfondie de la pandémie de Covid ne semble qu'exacerber les éléments problématiques du modèle de développement actuel, étant

donné le lien entre la propagation de la pandémie et la croissance des facteurs d'inégalité. La nécessité apparente de contrecarrer les inégalités croissantes et les dynamiques sociales connexes devient de plus en plus importante à la lumière de la récente pandémie et de son impact aggravé sur la société et les possibilités d'emploi. C'est pourquoi les stratégies préconisées par l'OCDE et recommandées aux différentes nations appellent à :

1. Prévenir l'appauvrissement des personnes et l'aggravation des inégalités résultant d'une baisse des revenus ou de la perte de l'emploi, ainsi que les obstacles résultant de la distanciation sociale
2. Empêcher l'effondrement du système de production, en particulier des systèmes contribuant de manière significative à la compétitivité du pays et de ses infrastructures sociales
3. Promouvoir les activités privées, publiques et sociales qui sont nécessaires à court terme pour contrecarrer les effets du virus et indispensables, à moyen et à long terme, pour réaliser un changement plus large avec la participation des citoyens et le développement du travail fondé sur la durabilité environnementale (transition écologique et agroalimentaire) et sociale.

Si nous examinons l'évolution de la richesse en Occident pendant la pandémie, nous pouvons constater que les pays de l'OCDE ont connu une croissance sans précédent des dépôts bancaires. Ces données suggèrent que la crise actuelle est principalement due à une situation non-économique, surtout si on la compare avec les données historiques, avec la précédente crise financière et de l'emploi de 2009/2011, pendant laquelle nous avons observé plutôt une diminution des dépôts bancaires et de l'épargne. La motivation de l'origine extra-économique est également plausible compte tenu de la conséquence naturelle des mesures de confinement adoptées pendant la pandémie : dans les mois qui ont suivi la baisse de la contamination, il y a eu, comme d'habitude après une crise, une augmentation de la consommation. Pendant la crise pandémique, la diminution de la propension à consommer a principalement affecté les dépenses en produits de luxe et en activités telles que le tourisme international et a généralement concerné les revenus les plus élevés, entraînant ainsi un effet d'épargne plus important, en raison de la diminution des dépenses des classes sociales les plus aisées. Cet

excès d'épargne a eu un impact non seulement sur les ménages, mais aussi sur les entreprises. Selon les analystes, ce phénomène conduit également à une augmentation du niveau d'inégalité, puisque ces ressources économisées sont susceptibles de rester dans les dépôts bancaires des propriétaires. Voilà l'un des phénomènes en cours qui illustre comment la crise, provoquée par la Covid 19, est destinée à aggraver les inégalités, un facteur commun aux crises économiques affrontées au cours des dernières décennies depuis le début du millénaire.

Ce phénomène est plus évident dans les pays déjà connus pour avoir des caractéristiques telles qu'un niveau d'inégalité plus élevé, une protection sociale plus faible et un système fiscal moins progressif, comme les États-Unis, mais le risque en Occident est néanmoins présent. La succession des crises au cours des deux dernières décennies a contribué à creuser un fossé entre les personnes, à éloigner les classes sociales, à diminuer les opportunités et à appauvrir la classe moyenne. C'est une tendance qui ne peut être contrée que par des investissements solides dans le développement humain, la santé, l'éducation, la protection sociale au travail. Il s'agit de renforcer le processus de reconstruction des liens sociaux affaiblis par l'assaut constant des crises et par la progression des inégalités dans un système qui exige des performances, suscite des attentes et génère la dépression, un phénomène répandu principalement, et non par hasard, dans les pays les plus riches. L'un des changements culturels les plus importants qui prévaudront à la fin de la pandémie est donc un regain d'intérêt pour l'innovation responsable des modes de vie. Il faut promouvoir des formes d'interaction sociale et de production de biens et de services fondées sur des investissements en innovation capables de favoriser une croissance responsable, directement ou indirectement liée à l'utilisation des technologies numériques et à un développement plus durable. Si la propagation de la crise sanitaire alimente les facteurs d'inégalité, il est tout aussi évident que les politiques d'inclusion visant à réduire les inégalités sociales peuvent contribuer non seulement à enrayer mais aussi à réduire les facteurs de risque pour la santé. Il existe donc un lien intéressant entre les politiques d'endiguement des risques sociaux et les interventions de réduction des risques sanitaires.

2. L'impact de la crise de la Covid 19 sur l'économie européenne et les indications du Plan de relance

2.1 L'analyse du contexte italien et européen

Au cours des longs mois déchirés par la pandémie de Covid, l'Italie s'est trouvée dans une situation caractérisée par des contradictions fondamentales. D'une part, étant le premier pays occidental à être touché en février 2020, les retards des premières fermetures ont considérablement aggravé l'impact de la première vague. D'une manière générale, le système de santé italien, classé au deuxième rang mondial par l'OMS pour son efficacité, selon l'indice OMS 2019, a résisté, même si cela est probablement dû au fait que l'impact de la pandémie s'est surtout concentré, dès le départ, dans les régions disposant des structures sanitaires les plus solides. Malgré cela, l'Italie reste parmi les pays du monde ayant les taux de mortalité et de contagion les plus élevés, ce qui est probablement la conséquence d'un pays ayant un pourcentage élevé de population âgée associé à une diminution du nombre d'unités de soins intensifs dans les centres de santé, notamment par rapport à des pays comme l'Allemagne. Quoi qu'il en soit, même dans la situation italienne, les facteurs de risque ont été accrus par la baisse des investissements dans les systèmes de santé au cours des dernières années, en particulier dans les unités de soins d'urgence.

Si l'on examine la comparaison avec les indicateurs de l'état d'inquiétude des citoyens européens, on constate toutefois que les Italiens sont aujourd'hui beaucoup plus préoccupés par le travail et le sort de l'économie que par leur propre état de santé ou celui de leur famille et la possibilité de tomber malades. La deuxième et la troisième vague du virus ont, en effet, accru les craintes des Italiens vis-à-vis de l'économie, tout en diminuant celles vis-à-vis de la maladie. Il existe également des analyses qui indiquent que le stress imposé aux ménages italiens et européens en raison de la crise sanitaire est élevé, et ce phénomène conduit à constater la situation de fragilité présente dans les familles, ce qui souligne à son tour l'importance et la nécessité de renforcer les liens sociaux et les communautés en tant que contextes de résilience. En Italie, comme dans d'autres pays, la famille a représenté un facteur décisif de résilience, comme c'est le cas dans les pays de culture majoritairement catholique. Une autre forme de détresse pendant les mois de la pandémie a concerné le groupe d'âge le

plus jeune, qui a souffert à cause de la faible socialisation, de la privation de jeu et de partage avec les pairs. L'isolement social a engendré des formes généralisées de malaise et de fragilité chez les jeunes générations, jusqu'à de véritables crises de « socialité brisée ».

Le professeur Ammaniti, dans son travail de recherche intitulé « *E poi i bambini, i nostri figli al tempo del Coronavirus* » (Solferino, Milano, 2020), affirme que : « L'identité des enfants est étroitement liée aux rythmes, aux habitudes, aux rituels de la vie quotidienne et de ses milieux. En l'absence de ces éléments, les risques sont la désorientation et l'insécurité. Le quotidien rassure les enfants et confirme leur identité et le fait qu'ils vivent dans un environnement moyennement prévisible. Ces lacunes, ainsi que l'absence d'autres stimuli importants (les rapports avec d'autres enfants, les jeux de groupe, les activités scolaires), ont créé un véritable syndrome de déprivation sociale ». Les recherches ont mis en évidence les difficultés rencontrées par les jeunes générations au cours de la pandémie, environ 30 % des enfants italiens a souffert de difficultés et de perturbations de la régulation émotionnelle, c'est-à-dire de troubles du sommeil, d'irritation, de sautes d'humeur, d'une tendance accrue à favoriser la confrontation et d'une colère plus marquée. Tous ces phénomènes conduisent à une situation qui exige d'adopter des outils et des comportements capables de faire face à l'augmentation évidente des difficultés situationnelles. Le tournant consiste à investir dans le développement humain et à intervenir sur les modèles de développement préexistants, en renforçant les liens sociaux et en favorisant les activités économiques qui en découlent. En analysant les phénomènes actuels et en évaluant les données, on peut observer que les capacités de résilience socio-économique et sanitaire ont un point commun dans leur relation avec l'indice de développement humain : il s'agit d'une convergence très significative, que l'on constate non seulement dans les pays européens mais aussi dans les régions italiennes. Cette convergence met en évidence la relation entre les différents facteurs de développement humain, la capacité à réagir aux crises sociales et économiques du territoire et la réponse à la crise sanitaire en termes de systèmes de soins et d'assistance.

2.2 Les décisions en matière de résilience et de relance et le cadre prévisionnel

Si l'on considère les indicateurs d'évolution des cadres économiques, tels que les rapports prévisionnels Excelsior d'UnionCamere, on peut observer que l'économie italienne pourrait se redresser au cours des prochains mois, générant ou du moins accentuant une tendance à la spécialisation de la demande, qui risque toutefois aussi de conduire à des niveaux de chômage plus élevés, ou du moins à la permanence au chômage de personnes ne pouvant pas être facilement réinsérées dans le marché du travail. L'impact de la crise sanitaire sur l'emploi a davantage touché les secteurs à faible valeur ajoutée, tels que la restauration ou le tourisme, qui, ces dernières années, ont également offert des possibilités d'emploi aux personnes peu qualifiées et/ou à faible revenu. Dans ces conditions, les effets de la pandémie, en Italie comme dans d'autres pays, pèsent plus lourdement sur les ménages peu qualifiés et les travailleurs à faible revenu, contribuant ainsi aux difficultés sociales et économiques. Ce malaise est amplifié dans les zones où l'on investit moins dans la promotion sociale et les politiques actives. Les problématiques liées au caractère exceptionnel de la phase économique et sanitaire, résultant d'un contexte d'incertitude, incluent les difficultés de planification, la gestion du travail à distance, le stress des travailleurs, les problèmes d'organisation et, bien sûr, la détérioration du climat et de la qualité de travail. Les longs mois de la pandémie ainsi que ceux qui ont suivi ont généré des niveaux plus élevés de stress lié au travail, qui semblent n'être que partiellement atténués par la présence du travail à distance, d'autant plus que ce dernier ne se transforme pas toujours en véritable « *smart working* ». Le phénomène du stress « lié au travail » affecte sans aucun doute la productivité d'une entreprise donnée et constitue un facteur de difficulté auquel sont confrontées de nombreuses entreprises européennes et italiennes aujourd'hui. Les priorités des entreprises en matière de résilience et de reprise sont donc étroitement liées au rétablissement et à l'augmentation des niveaux de productivité ainsi qu'à la restauration d'un climat de travail paisible au sein des structures de production.

La réorganisation interne des processus de travail, suscitée par les nombreuses innovations introduites pendant la pandémie, contribue à la croissance de la productivité et joue un rôle important dans l'orientation des stratégies d'entreprise en matière de ressources humaines, tout comme l'acquisition de nouvelles compétences et l'introduction et le renforcement d'une

logique de travail orientée vers les objectifs et les résultats. En Italie, la Covid 19 a accentué les différences entre les territoires et les classes sociales, ainsi que celles entre les secteurs économiques, pénalisant les économies à plus faible valeur ajoutée ou dont la capacité d'innovation est affaiblie par la crise. Selon les analyses de la situation de l'emploi en Italie, la plupart des pertes ont été enregistrées dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration, qui ont subi une réduction de 20 % de leur personnel, suivis par les services commerciaux, de loisirs, culturels et sportifs. Les conditions de reprise des activités manufacturières sont plus robustes, notamment pour les entreprises ayant une plus grande capacité d'innovation et de durabilité, ainsi que pour les productions d'excellence du *Made in Italy*, et il y a des signes de croissance déjà en 2021. D'autres secteurs montrent des signes d'amélioration, comme le crédit et les assurances, l'information et la communication, les services et l'assistance sociale. D'une manière générale, les données sociales et économiques sur les effets de la pandémie de Covid 19 montrent que la crise a surtout fragilisé des secteurs déjà considérés comme en difficulté et soulignent comment la fragilité conduit à davantage de désagrégation, d'inégalité et de détresse sociale et à des conséquences qui pèsent non seulement sur le système de santé mais aussi sur le système économique. Il est utile à cet égard d'examiner de plus près la corrélation entre les systèmes sanitaires, sociaux et économiques qui a été rendue plus évidente par l'impact de la Covid 19 au cours de ces longs mois.

Pour comprendre quels sont les éléments de résilience vis-à-vis des facteurs de risque pour la santé, il est d'abord utile de voir comment la pandémie de Covid 19 a touché différemment les régions italiennes en 2020 et 2021, et comment le taux de létalité n'est pas strictement lié à la proportion de personnes âgées dans la population d'une région donnée. La Covid 19 ne provoque pas le même taux de mortalité partout, mais se manifeste au contraire avec une extrême variabilité, avec des niveaux de positivité allant d'un maximum de 5,4 % en Lombardie à un minimum de 1,3 % en Campanie, et une moyenne nationale de 3,5 %. Le taux de mortalité lié à la Covid 19 varie considérablement d'une région à l'autre, avec une prévalence identique de nouvelles infections quelle que soit la tranche d'âge sur un territoire donné. C'est ce que nous amène à croire l'analyse récente réalisée par Università Cattolica, siège de Rome, des données recueillies par l'Observatoire national de la santé dans les régions

italiennes. Les dernières analyses ont confirmé encore une fois les données apparues au début de la pandémie, à savoir que la Covid 19 a eu une intensité et une létalité différentes en Italie et en Europe.

Les chercheurs soulignent que les raisons des différences entre les régions et les pays européens résultent d'un très large éventail de facteurs : les lacunes organisationnelles, les retards initiaux à prendre conscience de la gravité de l'urgence, les insuffisances des systèmes de traçage des contacts, les niveaux variables de l'agressivité du virus, les comportements individuels et les choix des autorités centrales et locales.

Une autre voie d'interprétation possible suggérée par l'étude est celle qui explore les territoires les plus touchés, dont beaucoup présentent des niveaux élevés d'anthropisation, d'urbanisation et de mobilité, où se déroulent la plupart des relations sociales et économiques. Ces zones ont, selon toute vraisemblance, été soumises à un plus grand risque d'infection. Prenons l'exemple de la Lombardie, la région italienne qui connaît à la fois la plus forte intensité de mouvements et le plus grand nombre d'infections enregistrées. Si l'on considère le rapport entre les décès et le nombre de personnes atteintes par la maladie (la létalité), les analyses européennes montrent que le taux de mortalité ne dépend pas principalement de l'âge avancé de la population, mais d'autres facteurs. En Europe, l'analyse de la létalité enregistrée dans les différents pays par rapport au pourcentage de personnes âgées a révélé des différences significatives. Par exemple, dans les groupes ayant le plus fort pourcentage de citoyens âgés, la mortalité varie de 1,3 en Lettonie à 3,1 pour 100 habitants en Bulgarie ; comparativement, dans les pays ayant le plus faible pourcentage de personnes âgées, la mortalité varie de 0,5 à Chypre à 3,5 pour 100 habitants au Royaume-Uni. Cette analyse confirme une relation plausible entre la crise sanitaire et les caractéristiques du modèle de développement, et en ce sens le lien entre le taux de létalité et le niveau de croissance économique entre les régions italiennes apparaît tout à fait vérifiable. La première vague de l'épidémie s'est consolidée principalement dans le nord de l'Italie, tandis que la deuxième a touché l'ensemble du pays, bien qu'avec une intensité variable. Il est intéressant de noter que les villes du nord ont continué à afficher les taux de mortalité les plus élevés également au cours de la deuxième vague de l'épidémie : en décembre 2020, par exemple, le taux de mortalité était de 73 % dans les villes du nord, contre 46 % dans le sud. Malgré la

propagation de l'épidémie dans le pays entier au cours de la deuxième vague, le taux de mortalité est resté plus élevé dans les contextes urbains et dans les zones où les activités productives et la mobilité sont plus importantes. Sur cette base, le taux de mortalité le plus élevé a été constaté dans les régions italiennes caractérisées par des systèmes industriels territoriaux, notamment la Lombardie, la Vénétie, le Frioul et le Piémont. Il existe également un lien entre les facteurs de risque environnemental et les facteurs de risque sanitaire, que l'on peut également observer dans la propagation de la Covid 19. Sans surprise, l'effet a été plus marqué dans le nord de l'Italie, l'un des territoires d'Europe occidentale où les niveaux de pollution atmosphérique sont les plus élevés et où l'on trouve en même temps le plus grand nombre de sites de production. Si l'élément environnemental est un facteur important dans la prévention du risque sanitaire, la capacité des systèmes sociaux et de protection à contenir et à maîtriser les facteurs de risque est à rechercher dans la capacité accrue de certaines régions comme l'Émilie-Romagne, le Latium et la Toscane à endiguer et à gérer les conséquences de l'infection. L'indice de développement humain est un indicateur officiel qui mesure, entre autres, la qualité des liens sociaux, des systèmes de santé et de protection sociale présents sur un territoire donné. Si l'on compare les régions italiennes, qui semblent similaires d'un point de vue socio-économique et qui sont limitrophes d'un point de vue territorial (ce qui permet en fin de compte d'avoir un niveau comparable d'exposition au risque sanitaire), on constate que les territoires ayant un meilleur indice de développement humain ont pu développer une plus grande capacité de résilience et de limitation du risque sanitaire ; autrement dit, l'Émilie-Romagne réagit mieux que la Lombardie, le Trentin mieux que le Haut-Adige et le Latium est plus résilient que les Abruzzes ou l'Ombrie. Cette correspondance est également étayée par les données pré-covid, dans le cadre de la comparaison entre la gestion et la limitation du risque sanitaire et les niveaux des services socio-sanitaires mesurés par l'indicateur officiel LEA. En associant ces données à des indicateurs de recherche qui tentent de mesurer le « capital social » (la participation sociale, le civisme, les entreprises à but non lucratif et les réseaux associatifs et de bénévoles sur un territoire), on remarque une correspondance significative avec l'indice de développement humain et un alignement partiel avec les mesures du niveau de qualité des soins de santé.

En effet, la valeur générée par les institutions sans but lucratif est renforcée par les relations qu'elles entretiennent avec les autres acteurs du système de protection sociale, tant publics que privés, sur un territoire. Le réseau de relations sociales et économiques que les organisations sans but lucratif construisent doit également être considéré comme un indicateur important du capital social. Les territoires figurant aux premiers rangs en ce sens, à savoir l'Émilie-Romagne, le Trentin, la Toscane et le Frioul, font preuve d'une plus grande capacité de résilience socio-économique et, dans le même temps, d'une plus grande aptitude à contenir les effets de la crise sanitaire.

Ces données peuvent certainement être étayées et renforcées par d'autres comparaisons et constats, mais elles semblent néanmoins indiquer que les différents facteurs de risque et de crise caractérisant cette phase économique (de la crise de la production à la crise sociale et de la crise environnementale à la crise sanitaire) ont un dénominateur commun qui appelle à une réflexion sur le modèle de développement et à un changement de cap vers la durabilité environnementale et sociale.

Cette preuve empirique nécessite de nouveaux domaines de recherche et d'autres études pour mettre en évidence et étayer les considérations suivantes :

- L'urgence sanitaire de la Covid 19 semble être due à un certain nombre de facteurs contributifs, un ensemble d'éléments qui favorisent la propagation du virus
- La capacité de réduire ou d'étendre le risque semble être liée à l'environnement, au niveau d'anthropisation et à la présence de facteurs de pollution atmosphérique
- Les contextes urbains, en raison à la fois de facteurs environnementaux et de la présence de contacts continus et nombreux entre les personnes, sont considérés comme des lieux où le risque sanitaire est le plus répandu
- La capacité de limiter et de maîtriser les effets sur la santé des personnes est liée à la présence de structures sociales et de protection adéquates sur un territoire
- La capacité d'intervenir et de réduire la détresse sociale dépend de la présence de réseaux soutenant l'inclusion sociale et de services à la personne sur un territoire donné

- Tant la résilience et la capacité de résilience des dynamiques socio-économiques que la promotion des facteurs de développement sont liées à la capacité à investir dans un système économique respectueux de l'environnement, à la promotion d'un système de protection sociale évolué, à la place centrale accordée aux investissements dans la protection sociale, la prévention du risque sanitaire, le développement humain et la responsabilité civile.

2.3 La relation entre les mesures pour la croissance et la compétitivité et les interventions anti-crise

Une analyse comparative des phénomènes connexes et des effets sociaux, sanitaires et économiques de la pandémie de coronavirus met en évidence la nécessité d'intervenir et de réformer le modèle de développement actuel, en encourageant une transition écologique de l'économie allant de pair avec la promotion du lien social. Face aux crises, les communautés civilisées où règne la cohésion sociale réagissent comme les plantes et s'efforcent de renforcer leurs racines, de développer des liens communs, de protéger et d'inclure les plus faibles, d'innover et de générer la cohésion et la beauté. Il est donc nécessaire d'examiner les modèles de développement et les systèmes territoriaux qui, en Italie et en Europe, offrent des exemples et des références dans cette direction souhaitée.

Tels sont les productions d'excellence italiennes, les réseaux locaux, les clusters et les filières des petites et moyennes entreprises qui soutiennent à la fois la qualité et la production durable. La structure en réseau des productions manufacturière d'excellence italiennes est l'un des rares modèles dans lesquels l'augmentation de la productivité et de la capacité d'innovation de l'économie est liée à l'amélioration de la cohésion et des liens sociaux, ainsi qu'aux investissements environnementaux : ces expériences offrent un exemple de la relation possible et souhaitée entre la qualité sociale et la qualité économique. De nombreuses données confirment que la résilience du système économique et social italien, dans ses meilleures manifestations, est fondée sur les caractéristiques distinctives d'une « économie végétale », dans laquelle l'économie est considérée comme un reflet du territoire. Si l'Italie reste le cinquième pays au monde pour son excédent commercial et le septième pour sa

production manufacturière, c'est aussi parce qu'elle présente le pourcentage le plus élevé de réduction et de recyclage des déchets par rapport aux autres pays européens (79 %, soit environ le double de la moyenne européenne). Comme le montre une étude de Fondazione Symbola en 2020 (www.symbola.net), l'Italie occupe également la première place mondiale en termes d'agriculture biologique, si l'on considère le nombre de producteurs biologiques, qui sont environ 70 000, soit presque le double de la moyenne des autres nations. De plus, l'agriculture italienne rejette environ 50 % de gaz à effet de serre en moins que la moyenne de l'UE 28, une performance qui est nettement supérieure à celle d'autres grandes nations. Les productions italiennes comptent trois mille indications géographiques reconnues au niveau de l'UE pour les produits agroalimentaires. Si l'on considère ces aspects, il n'est pas étonnant que la valeur ajoutée de l'agriculture italienne soit parmi les plus élevées des grands pays européens.

Si l'on considère le facteur d'éco-efficacité (une synthèse de quatre facteurs : 1. Matériaux utilisés 2. Énergie utilisée 3. Production de déchets et 4. Émissions dans l'atmosphère), le système italien figure parmi les plus respectueux de l'environnement en Europe et parmi les plus grandes économies mondiales. Ces dernières années, l'Italie a enregistré une plus forte croissance en termes d'éco-efficacité de la production, grâce à la promotion du recyclage et de l'économie circulaire. Pendant la pandémie, les entreprises « vertes » qui ont investi dans la durabilité environnementale ont fait preuve d'une plus grande résilience (avec une moindre baisse du chiffre d'affaires) et de réactivité, ce qui leur permet d'envisager l'avenir avec plus de confiance. En général, ces entreprises « vertes » sont plus dynamiques, innovantes, numériques et jeunes. Les investissements dans la durabilité environnementale et la réduction de la consommation contribuent également à préparer le terrain pour la création d'emplois, le passage à la durabilité environnementale a entraîné une augmentation de la demande, tant aujourd'hui que dans les années à venir, pour des professionnels possédant des compétences vertes, environnementales et numériques. L'Italie est également le premier pays européen en termes d'entreprises opérant dans le secteur culturel, mettant en valeur son patrimoine historique et artistique. En général, l'Italie possède une dimension entrepreneuriale « cohésive » bien ancrée dans l'histoire, la culture et l'économie, liée à un territoire donné qui crée de la valeur directement à partir des liens sociaux. Parmi ces

entreprises, le rôle de l'entreprise coopérative est particulièrement important. Alors que l'Italie a souffert de crises du système productif et financier ces dernières années, les systèmes coopératifs et mutualistes ont pu répondre à ces crises en renforçant leurs réseaux, en promouvant la participation et en créant des emplois. Depuis le début du siècle dernier, les entreprises à but non lucratif n'ont cessé de promouvoir un modèle alternatif au capitalisme financier, démontrant qu'il est possible de considérer l'économie principalement en termes de bien-être social plutôt que de purs objectifs de profit. Aucune réflexion sur le dépassement d'un système basé sur la relation entre la production et le revenu à travers des réseaux sociaux et territoriaux ne peut aujourd'hui faire abstraction de l'expérience et de la valeur des entreprises coopératives. Alors que les tendances des modèles économiques précédents ont longtemps été fondées sur l'hégémonie de l'utilitarisme et de la concurrence, tant entre les entreprises qu'au sein de l'organisation interne du travail, les valeurs et les atouts de l'actuel « Quatrième Capitalisme » permettent de faire pencher la balance en faveur d'une capacité partagée de coopération au sein d'un système, présente sous la forme du partage des connaissances et des expériences. En ce sens, l'expérience coopérative dans le modèle italien n'apparaît plus seulement comme une réponse aux besoins sociaux du point de vue de la dimension économique non lucrative, mais comme un moyen possible d'organiser l'économie et la société autour de la valeur de la personne et pour la promotion du bien-être collectif.

Compte tenu de ce qui précède, il faut considérer comme un élément de résilience le fait qu'aujourd'hui l'Italie conserve non seulement une forte tradition de coopération et d'entreprise sociale, mais possède également un modèle historiquement consolidé de promotion des relations humaines et sociales, nécessaires pour organiser le territoire et créer des réseaux et des relations entre les personnes, les entreprises et les communautés locales. À partir de ces pratiques, exemples et expériences, il est possible de construire les conditions d'un modèle de développement durable et progressif aux niveaux sanitaire, environnemental et social.

2.4 Du Fonds de relance à un nouveau modèle de développement

La réaction à la pandémie a révélé deux directions différentes, deux approches bien distinctes. Les pays de l'Europe du Nord et certains pays de l'Europe de l'Est ont donné la priorité à la protection économique, tandis que d'autres pays, comme la France et l'Italie, ont limité l'activité économique et donné la priorité avant tout à la santé de leurs citoyens. Cette distinction souligne la première conséquence significative, à savoir que l'épidémie de Covid 19 a mis en lumière une transition importante dans la perspective des relations géopolitiques et du modèle de développement lui-même. Deux cultures s'affrontent, d'une part celle où l'économie prime sur la société, même au détriment de la sécurité des citoyens, et d'autre part celle où la société prime sur l'économie, avec les protestations conséquentes des groupes de citoyens et de travailleurs qui se sentent lésés par ce choix.

Les indications du PNRR, le plan financé par le Fonds de relance pour la reprise et la résilience des pays de l'UE, offrent des directives claires nécessaires à la prévention des risques sanitaires actuels et futurs : à savoir, la promotion des investissements, des infrastructures ainsi que des incitations à l'écologisation de l'économie et à une plus grande inclusion sociale. Pour de nombreuses nations dans le monde entier, et notamment les pays récemment développés, cela risque de déclencher un changement coûteux dans les modèles de production qui rejettent massivement des polluants dans l'environnement et ne tiennent guère compte des conditions de la croissance par rapport aux inégalités. De nombreuses multinationales et entreprises internationales, par exemple celles qui opèrent dans le secteur très polluant de l'habillement, continuent de produire dans des pays où il n'existe pas de réglementations et de limites imposées aux productions ayant des incidences négatives sur les personnes et l'environnement, ou du moins où elles sont peu respectées. Par conséquent, une stratégie mondiale de prévention du risque de pandémie devrait être imposée aux nations, au moyen d'accords stricts visant à soutenir une production écologiquement durable, qui devrait en même temps réduire les émissions de gaz et de polluants, même si cela suppose d'interdire les produits difficiles à recycler et à éliminer. Toutefois, la voie vers une économie circulaire et écologiquement durable, qui implique à la fois des coûts et des investissements considérables, ne peut être explorée par la seule Europe et les économies les plus avancées. À cet égard, il faut une stratégie commune allant dans le sens d'une intervention sur les

systèmes de production de deux des plus grandes économies de la planète, les États-Unis et la Chine.

L'étroite corrélation entre la crise environnementale et la crise sanitaire impose aux responsables institutionnels et aux décideurs politiques d'opérer des choix, car il faut prendre les contre-mesures nécessaires pour assurer la résilience et la reprise. L'objectif est que le Plan pour la reprise et la résilience (Plan de relance) approuvé pour relancer l'UE stimule le changement et amorce également la transformation du modèle de développement qui a contribué à créer les conditions favorables à la crise environnementale et sanitaire.

Le nouveau modèle de développement à définir pour sortir de la crise et de la succession de crises qui ont caractérisé les dix dernières années (financière, environnementale, économique et sanitaire) doit être durable pour l'homme, la société et la planète. La durabilité de la santé est liée à la durabilité environnementale, qui à son tour ouvre la voie à la durabilité de la production et des choix. Dans cette dimension, la demande de consommation individuelle de biens disponibles et polluants doit être remplacée par la demande de biens de qualité, et surtout de partage et de lien social. Il existe une économie du beau et du bien fait qui s'oppose au consumérisme des biens périssables, dont la production génère de la pollution. Il existe une économie civile basée sur des services communautaires favorisant la coexistence, qui est de plus en plus demandée non seulement par les personnes âgées et la population généralement plus faible, mais aussi par ceux qui veulent échapper au malaise social alimenté par le modèle de développement actuel. Il s'agit de promouvoir la recherche d'une qualité de vie mesurée non seulement par les conditions de production, mais aussi évaluée par les facteurs psychologiques du bien-être (c'est-à-dire les paramètres utilisés par le BES). Les références économiques et sociales nécessitent un modèle différent pour atteindre le développement durable et sont bien présentes dans l'expérience italienne. La tâche de l'Italie est donc, dans cette phase de résilience à la crise, de se concentrer sur les aspects fondamentaux de son modèle : une production de qualité, écologiquement et socialement durable avec des investissements dans les réseaux et les services aux personnes.

La crise sanitaire, qui est arrivée en 2020 après une succession d'autres crises, tant environnementales que financières, a donc mis en évidence la nécessité de réformer les

modèles sociaux et économiques afin d'assurer une plus grande durabilité et un meilleur équilibre entre croissance économique, développement social et respect de l'environnement. En définissant les conditions que certains économistes, parmi lesquels Stefano Zamagni, appellent « développement intégral », le Plan de relance offre un outil approprié pour déterminer les investissements adéquats et les réformes des politiques publiques. Dans ce contexte, les actions en faveur de la résilience et de la relance doivent :

- Soutenir les liens sociaux par des formes de participation collective, des associations, du bénévolat et d'autres formes liées à l'agrégation pour promouvoir un bien commun ;
- Promouvoir les méthodologies, notamment celles qui préservent les initiatives et la création de réseaux territoriaux de solidarité, d'apprentissage et de partage ;
- Promouvoir les conditions de la participation à la vie civique et aux décisions sur les modèles de développement territorial ;
- Promouvoir la mobilité sociale, la diffusion des connaissances et la croissance personnelle et civique, tout en assurant le développement du capital social dans des domaines déterminés par les conditions de croissance économique ;
- Investir dans la qualité des relations humaines, dans les interventions pour l'inclusion des personnes en situation de précarité et considérer le travail comme une mesure fondamentale dans la promotion du développement social, à travers le soutien à la mise en œuvre et à la présentation des services de formation et de travail sur un territoire ;
- Promouvoir des interventions d'activation et de bien-être sur le lieu de travail et soutenir une politique salariale qui limite les inégalités.

3. La logique de fond et l'impact de la crise. Les mesures pour la résilience et la reprise.

3.1 La crise de système en Italie et la logique d'intervention

Les crises sont toujours interdépendantes et mondiales. La crise financière de 2008 a entraîné une crise économique dans les années suivantes, en raison d'une baisse de la demande, ce qui a entraîné des problèmes d'emploi pendant longtemps, en particulier dans les pays comme l'Italie qui n'avaient pas suffisamment investi dans la formation et les services de l'emploi. Au contraire, la crise sanitaire de 2020 a entraîné une crise immédiate de l'emploi, en raison de la fermeture d'usines de production et d'activités économiques qui a duré plusieurs semaines ou mois. Plus de la moitié des travailleurs italiens ont été touchés par les mesures de soutien au revenu, les amortisseurs sociaux et les bonus, qui ont à leur tour affecté des secteurs économiques entiers. Toutefois, l'impact de la crise n'a pas été le même pour tous : il semble avoir été plus limité dans certains secteurs, de l'agriculture (qui a souffert du blocage des travailleurs saisonniers) à la mécanique de qualité, mais il a été dévastateur pour le commerce au détail, la restauration, l'artisanat, le transport et le tourisme.

Un premier fait doit être pris en compte : le changement d'habitudes imposé par l'épidémie aux italiens a également généré une augmentation de la demande de certains services, qui est destinée à perdurer. L'informatique, la grande distribution et la logistique (avec le boom des services et l'utilisation d'Amazon) sont quelques-uns des secteurs qui ont bénéficié de la situation de pandémie et qui devraient continuer de croître dans les mois à venir, précisément en raison de la consolidation de certains changements qui se produisent non seulement dans la façon dont nous vivons, mais aussi dans la façon dont nous travaillons et avons des relations sociales. Les autres secteurs économiques qui ont connu une augmentation de la demande sont ceux de la santé, des services aux personnes et de la fourniture de contenus didactiques et de formation, surtout s'ils sont liés à l'e-learning.

En tout état de cause, l'impact de la crise sanitaire sur l'emploi est considérable. La baisse du PIB de l'Italie en 2020 a dépassé huit pour cent et la perte d'emplois est estimée à environ 900.000. L'éventuel rebondissement positif, qui concerne toutes les étapes du dépassement

d'une crise sanitaire due à l'augmentation de la propension à dépenser, a été mesuré pour 2021 à environ cinq pour cent, mais il dépend largement de la capacité à faire les bons choix. Le point délicat n'est pas tant les dépenses d'urgence que les investissements nécessaires à la phase de reprise, qui impliquent une capacité de faire des choix au niveau national que l'Italie n'a pas toujours montrée ces dernières années, surtout en situation de crise. Les crises ne peuvent être surmontées qu'en modifiant les comportements qui ont déterminé les problèmes à affronter et en tirant parti des erreurs du passé.

La crise actuelle nous montre deux aspects très importants :

- Ce modèle économique, qui fonctionne à l'échelle mondiale, augmente l'exposition de l'homme et de la planète aux facteurs de risque, car il existe une corrélation et une interdépendance évidentes entre les crises continues qui affectent la planète, entre la crise financière et la crise de l'emploi, et entre les crises environnementales et sanitaires (il suffit de considérer que les dix premières provinces italiennes pour les décès dus à la Covid 19 figurent toutes sur la liste des provinces italiennes qui ont toujours dépassé les niveaux d'émission de particules fines au cours des dix dernières années) ;
- La capacité à faire face aux crises et à les surmonter dépend précisément de la capacité à reconnaître les liens et les interconnexions entre les facteurs de crise, de manière à réduire la propagation d'un risque à un autre, d'un type de crise à un autre.

Pour cette raison, il est important de comprendre les caractéristiques des différentes crises qui ont affecté la société et le travail italiens ces dernières années. Il s'agit d'une comparaison éclairante pour comprendre ce qui se passe et comment nous pouvons sortir des difficultés. Nous sommes confrontés à une récession mondiale, mais toutes les crises ne se ressemblent pas.

Il est donc utile de comparer, comme l'a fait le CER (*Rapport CER, Mises à jour sur la Covid 19), les trois crises mondiales qui ont frappé l'Italie ces dernières années : la crise financière de 2008-2009, la crise économique de 2011-2012 et la crise sanitaire de 2020 et 2021.

La bonne nouvelle, c'est que cette crise a pour origine des facteurs extra-économiques, même si elle a frappé notre pays, qui traverse une phase de restriction de la croissance depuis 2019.

Une fois la pandémie passée, l'économie et les marchés reprendront leurs activités et l'effet bien connu d'un rebond de la demande, qui a toujours caractérisé les phases suivant les guerres et les épidémies depuis la peste noire de 1348, est tout à fait certain. Si l'on compare les trois crises de plus près, on constate toutefois que, selon l'analyse dominante, cette crise est très semblable à la crise financière de 2008, qui a touché tout le monde à l'échelle mondiale, tandis que la crise économique de 2011 n'a pas touché les pays qui avaient su réagir à la crise précédente par des politiques et des choix appropriés. En fait, la contraction actuelle semble plus proche du premier cycle de récession, celui de 2008-2009, où, en plus d'une réduction du PIB (-6,1%), il y a eu une forte réduction des exportations (-20,2%) et de la consommation des ménages (-2,6%).

La mauvaise nouvelle est que cette crise a déclenché une forte réduction de la propension à consommer des italiens. Cet aspect est le plus préoccupant car il soulève inévitablement de sérieuses questions non seulement sur une contraction inévitable de la demande intérieure et donc d'une partie importante de la capacité productive du pays, mais aussi sur les effets conséquents sur l'emploi. Si, dans les mois à venir, les effets mondiaux de la crise ne favorisent pas la reprise des exportations, il faudra agir sur la demande intérieure, comme on l'a vu, par exemple, dans l'exhortation faite aux italiens de passer quand même leurs vacances d'été en Italie. Nous sommes tous appelés à « acheter italien ».

Quoi qu'il en soit, il a fallu près de dix ans à l'Italie pour retrouver le niveau d'emploi perdu lors de la crise de 2008, sans pour autant avoir le même nombre d'heures travaillées et le même PIB. Il est donc crucial de ne plus faire de mauvais choix maintenant. Nous devons donc réfléchir et agir dès maintenant pour nous remettre plus rapidement des effets potentiels de la crise extra-économique du Coronavirus : outre les amortisseurs sociaux typiques de la phase d'urgence, nous avons besoin d'investissements ciblés pour créer plus d'emplois et de politiques pour garantir plus de travail de qualité, et nous avons besoin d'une gouvernance entre l'État et les régions pour guider et gouverner le développement, afin de ne pas répéter les erreurs du passé récent.

La situation en France a eu un impact similaire à celui de l'Italie depuis le début des années 2020, et les politiques d'intervention européennes et nationales semblent largement

coïncider. La crise française a eu un impact social et économique évident, avec une baisse du PIB en 2020 d'environ sept pour cent, soit un peu moins que la baisse italienne.

La France est intervenue principalement par un système d'aides directes aux entreprises : depuis mars 2020, le gouvernement français a alloué 240 milliards d'euros pour aider les entreprises à faire face à la pandémie : 80 milliards d'euros de subventions et 160 milliards d'euros de prêts. Ce plan de relance s'est poursuivi au cours des mois suivants, avec diverses mesures touchant également le marché du travail.

3.2 La centralité des facteurs de développement humain pour la relance post-Covid et les choix à faire

L'interdépendance des facteurs de risque génère des crises de plus en plus complexes, mais elle nous montre aussi comment les facteurs de réaction sont liés entre eux. La capacité à réagir à la crise financière de 2008, la plus proche de la crise actuelle, a été déterminée par l'efficacité des investissements dans le « système du développement humain ». Il s'agit d'investissements dans le système de soins de santé, dans la formation de base, la haute formation et la formation continue, ainsi que dans le système de gestion du marché du travail. Les pays européens dotés d'un système de promotion du développement humain plus solide ont non seulement mieux supporté les effets de la crise financière, mais ont évité aussi que celle-ci se transforme en crise de l'emploi. L'exemple vertueux est celui de l'Allemagne : de solides investissements dans les secteurs de la santé, du social, de la formation et de l'emploi ont permis aux allemands de gérer la chute drastique du PIB en 2009 et de se retrouver hors de la crise deux ans plus tard. L'exemple négatif a été alors celui de l'Italie : l'inadéquation du système de la formation et de l'emploi, la prédominance d'un système de welfare d'assistance plutôt que de promotion, les politiques actives et le réemploi ont maintenu les chômeurs italiens hors du marché du travail pendant longtemps dans de nombreuses régions, ce qui a conduit à la crise de l'emploi de 2011. Aujourd'hui encore, la force du système sanitaire, social et économique allemand constitue un antidote efficace, non seulement contre la crise financière, mais aussi contre cette dernière crise. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : entre 2008 et 2018, l'Italie a investi dans les facteurs clés du développement humain moins de la

moitié de ce que les allemands ont investi. Du nombre de lits aux dépenses par étudiant, de la taille des services de l'emploi au nombre d'employés en formation continue, la véritable différence entre les italiens et les allemands réside dans le niveau d'investissements consacrés au renforcement de la santé, des compétences et du fonctionnement du marché du travail.

Après chaque crise, les inégalités internes augmentent et, pour cette raison, le pays dans son ensemble devient plus faible. Cependant, les investissements stratégiques que l'Italie doit réaliser pour répondre à cette crise sont clairs. Dans un pays appelé à améliorer la qualité de ses systèmes de production et à promouvoir la connaissance, il n'est plus acceptable que la qualification la plus courante, tant chez les salariés que chez les chômeurs, reste la scolarité obligatoire ; que les services de l'emploi fonctionnent peu et mal ; que les politiques d'insertion, de formation et d'emploi ne soient pas intégrées et efficaces sur l'ensemble du territoire ; que chaque région ait un système différent de politiques actives pour le réemploi des chômeurs ; que la formation continue ne soit pas au centre du système de prévention du chômage et concerne encore moins de 10 % des salariés. Le seul nouveau départ possible pour le système Italie est donc un *nouveau départ en termes de formation et de compétences*, qui doit se fonder sur le changement générationnel nécessaire que les entreprises attendent, et qui est essentiel pour que l'administration publique pèse moins sur le PIB national et sur notre capacité concurrentielle, et devienne un secteur capable de promouvoir la valeur ajoutée.

Si tel est le scénario, nous nous trouvons face à un contexte de crise qui, une fois l'urgence sanitaire passée, place les italiens devant les questions qu'il faut aborder de manière décisive depuis des années. Dans certaines régions, ces éléments concernent les infrastructures, telles que les transports, mais dans l'ensemble du pays, l'Italie accuse un retard principalement dans le système des facteurs de développement humain. Ce qui est le plus grand facteur de résilience pour les pays les plus avancés est encore un facteur de faiblesse pour l'Italie, du moins pour une grande partie de ses territoires, ce qui est accentué par la capacité de gestion insuffisante de cette gouvernance à plusieurs niveaux entre l'État, les régions et les collectivités locales, absolument nécessaire pour coordonner les différentes responsabilités et compétences institutionnelles.

Si dans la première phase d'urgence, comme dans toutes les phases de ce type, le gouvernement et les régions ont travaillé pour fournir une enveloppe massive d'amortisseurs sociaux et de primes de bien-être (entre autres, dans une mesure similaire à l'enveloppe fournie pour faire face à la crise de 2008), qui va de pair avec la nature encore essentiellement de support social du Revenu de citoyenneté, les politiques de redémarrage doivent être planifiées, définies et gérées sur la base d'une autre note-clé. Nous devons passer de l'assistance à la promotion. Il s'agit d'une étape qui semble évidente, mais qui doit être prise très au sérieux, car c'est précisément sur cette étape que les politiques italiennes de formation, d'emploi et de développement ont glissé en 2009, pour ne se redresser en partie que six ans plus tard, grâce au début d'une phase de réformes qui ne semble toujours pas achevée et qui semble encore manquer d'infrastructures adaptées et présentes sur tout le territoire national avec des normes de qualité adéquates. Le Plan national de redressement et de résilience semble désormais capable à constituer un outil utile pour ces réformes nécessaires qui concernent la centralité du développement humain :

- Destiner les fonds européens non seulement aux transferts de soutien du revenu, mais aussi aux politiques de formation et d'activation professionnelle qui doivent impliquer tous les chômeurs ;
- Déterminer, par le biais de politiques actives appropriées, les modalités de fonctionnement du système des établissements de formation agréés et des agences pour l'emploi pour opérer dans la promotion de l'activation au travail ;
- Soutenir les réseaux entre les territoires, entre le système public et privé, entre la formation et le travail, entre l'inclusion sociale et la formation par une gouvernance capable à fonctionner grâce à un système d'information efficace et partagé.

3.3 Contenus et réformes du Plan national de reprise et résilience

Résilience et relance : tels sont les mots clés qui guident les actions promues par le plan européen de relance et financées par les mesures contenues dans le document « Next Generation EU », c'est-à-dire le Fonds de relance. Il s'agit de ressources très importantes,

s'élevant à plus de deux cent vingt milliards d'euros, destinées à intervenir sur les investissements les plus importants et les plus décisifs pour ramener l'Italie, ainsi que d'autres nations européennes, dans une phase de croissance et de développement, en surmontant ces longues années de crise économique et de stagnation, rendues encore plus graves par la pandémie. Cette intervention ne consiste toutefois pas en une série de financements « à pluie », mais implique une capacité plutôt bien définie de planification, de gestion et d'organisation des dépenses et des projets, sans laquelle de nombreuses opportunités risquent d'être perdues. C'est pourquoi, au cours des derniers mois, l'attention du gouvernement Draghi s'est concentrée avant tout sur le « *grounding* », c'est-à-dire la capacité à faire démarrer les chantiers, les travaux, les infrastructures et les investissements pour les entreprises et l'emploi dans des délais précis et avec une stratégie opérationnelle cohérente et adéquate.

Les domaines d'intervention des mesures soutenues par le Fonds de relance sont nombreux, mais ils ont une logique de base : rattraper le retard de l'Italie en matière d'infrastructures technologiques et numériques et encourager la reconversion écologique et durable des activités économiques qui est déjà présente en Italie, mais qui a besoin d'être poussée de manière plus cohérente et avec des investissements adéquats. Plus de la moitié des fonds disponibles concernent donc la numérisation, l'innovation, la révolution verte, la transition écologique, l'économie circulaire, l'efficacité énergétique et sismique, la valorisation du territoire et des ressources hydriques. Il s'agit des interventions de base, qui concernent l'affectation correcte des investissements nécessaires pour que l'Italie soit à nouveau en mesure de lier la croissance économique au développement durable qui apparaît comme la voie obligatoire pour valoriser les territoires et faire croître les communautés en même temps plus solidaires et compétitives.

Ce type d'intervention est lié aux investissements qui, grâce aux fonds du Plan de relance, devraient enfin permettre à l'Italie de rattraper son retard en matière de mobilité durable, avec environ trente milliards d'euros à allouer rapidement aux trains à grande vitesse, à l'entretien des routes, à la logistique intégrée et au système portuaire et aéroportuaire.

Les investissements dans les infrastructures, l'efficacité énergétique, la mise en sécurité des territoires, la mobilité et la numérisation, en plus de constituer le champ d'intervention pour la modernisation du pays capable à activer immédiatement une capacité de dépense adéquate, constituent également la base des mesures qui interviennent sur la formation, la cohésion sociale et l'emploi. Dans ce cas, cependant, il ne s'agit pas de lancer des chantiers et des dépenses publiques, mais surtout de soutenir des projets et des initiatives territoriales qui nécessitent une capacité d'organisation et d'agrégation des forces productives et sociales qui devra être vérifiée et qui ne garantira peut-être pas partout une capacité de dépense adéquate. Il s'agit d'un système d'interventions qui, à son tour, est lié à d'importantes mesures de réforme, notamment en matière de politiques pour la formation et l'emploi. L'investissement dans la formation et la recherche est assez important et s'élève à quelque 27 milliards d'euros, principalement pour la formation technique supérieure, la recherche dans les petites et moyennes entreprises et le transfert de technologie. D'autre part, quelque 28 milliards d'euros couvrent également le vaste domaine de la cohésion et de l'inclusion sociales. En l'occurrence, il s'agit du financement de la réforme des politiques actives, pour environ 7 milliards, et de 5 milliards pour une fiscalité avantageuse pour le travail au Sud et l'embauche de femmes et de jeunes. La régénération urbaine et le logement social bénéficient d'une enveloppe assez importante, de l'ordre de six milliards, tandis que quatre milliards sont destinés au renforcement du système d'assistance sociale et à l'inclusion des personnes handicapées. Afin d'encourager la construction de nouveaux logements et d'éviter le dépeuplement, des mesures spécifiques sont envisagées pour les zones intérieures et pour les zones touchées par les séismes de 2009 et 2016. Enfin, il convient de noter les ressources affectées au système de santé, notamment pour les équipements technologiques et numériques, la télémédecine et le renforcement des réseaux territoriaux pour l'assistance en matière de santé.

Il s'agit certes d'un plan ambitieux et de grande envergure, d'une valeur d'environ 220 milliards, mais le succès de cette importante initiative n'est pas seulement lié aux chantiers à lancer, mais surtout à la capacité à mobiliser les énergies et les projets et à orienter ces ressources vers le renforcement des entreprises et des compétences. Il s'agit d'un système d'actions qui peut certainement devenir un point de référence pour donner un avenir au

travail italien, mais qui nécessite l'engagement et la coopération de tous les acteurs sociaux, économiques et institutionnels.

3.4 Le Plan national de reprise et résilience et le système des services publics à réformer

La nécessité de réformer l'administration publique et de garantir un système efficace de services publics concerne en particulier la centralité, dans le modèle social et économique actuel, des services à la personne et au territoire afin de déterminer la valeur ajoutée et de stimuler les investissements. Dans le modèle européen, les infrastructures sociales, tant pour la santé que pour le *welfare*, la formation et le travail, sont principalement de nature publique, et même les services privés qui fonctionnent sur des modèles tels que le système contractuel sont profondément liés en termes de performance au système public de référence. Dans ce cadre de difficultés et de déficits dans les infrastructures fondamentales pour la résilience, d'une part, la crise sanitaire a pu frapper plus durement, également en raison de l'affaiblissement progressif de certaines structures fondamentales, comme les traitements d'urgence dans le système sanitaire public et conventionné, tandis que les répercussions sociales et économiques de la crise semblent, ces derniers mois, avoir été aggravées de manière décisive par la présence d'un système qui n'est pas entièrement adéquat en ce qui concerne les services sociaux et les infrastructures pour la formation et le marché du travail. Un phénomène qui confirme cette difficulté dans le système des services publics et accrédités pour le travail et la formation est ce qu'on appelle la pénurie de compétences, c'est-à-dire la difficile disponibilité des figures professionnelles et des compétences requises, même dans cette phase difficile, par les entreprises italiennes, qui est d'environ trente pour cent en moyenne nationale, avec des pics de quarante pour cent pour les compétences liées à l'innovation numérique et à la durabilité environnementale. Pour cette raison, il est important de souligner deux phénomènes qui demandent des actions importantes :

- La sortie de la crise, en l'absence de niveaux essentiels et garantis des services et des politiques publiques sur l'ensemble du territoire national, risque d'affaiblir encore davantage

la cohésion sociale et économique de l'Italie, en éloignant les régions les plus « vertueuses » du reste du pays ;

- Une reprise économique qui ne touche qu'une partie du territoire national risque d'avoir des effets contre-productifs sur le plan de la stabilité sociale et politique du pays.

Ces phénomènes ont été détectés pendant les longs mois de la pandémie, c'est pourquoi le Plan national de reprise et résilience place les investissements aux côtés de la mise en œuvre nécessaire de réformes susceptibles d'améliorer la cohésion économique et sociale du pays. D'autre part, si le blocage des activités économiques a entraîné une baisse du PIB d'environ 8 points en 2020, le rebond de cinq points attendu en 2021 et la phase ultérieure de reprise espérée dépendent de deux facteurs : la capacité à lier réformes et investissements et à renforcer par des services et des politiques publiques adéquates la capacité de notre Administration publique à soutenir le développement, notamment dans les zones les plus en retard. Ces investissements et réformes considèrent comme central le rôle d'une administration publique renouvelée et d'un système efficient et adéquat de services publics pour le territoire, les entreprises et les citoyens. Sans réformes efficaces des services publics, la relance italienne risque de diviser le pays entre des territoires compétitifs dotés d'une Administration publique et d'une capacité institutionnelle efficaces et des territoires sans capacité à créer de la valeur ajoutée, notamment en raison de l'absence de services publics et d'investissements adéquats. Dans ce contexte, qui dessine une importante phase de transition pour le « système Italie », le rôle du Plan de relance apparaît décisif, également en raison de la centralité des réformes du système des services publics, que le gouvernement italien a partagé avec la Commission européenne. Quoi qu'il en soit, le cadre des mesures envisagées par le Plan national italien de reprise et résilience est d'une grande importance tant pour l'intervention directe sur le système des services publics que pour l'impact des politiques et des investissements qui concernent le système public et qui mettent donc en cause les administrations et les institutions. Si l'on passe en revue les différentes mesures qui définissent la structure du Plan national de reprise et résilience, on constate que la fonction d'innovation dans l'Administration publique et le soutien aux interventions de réforme correspondantes sont centraux. L'objectif général de la mission n° 1 est de donner une « impulsion décisive à la relance de la compétitivité et de la productivité du pays » par des

investissements capables à garantir un saut qualitatif décisif dans le processus de numérisation du pays. La mission couvre un certain nombre de grands domaines d'intervention du système public, notamment la numérisation et la modernisation de l'Administration publique et la réforme du système judiciaire. La numérisation est l'un des thèmes transversaux du Plan, que l'on retrouve également dans les autres missions et qui concerne divers secteurs publics, notamment : les infrastructures dans leur ensemble, de l'énergie aux transports (missions 2 et 3) ; les écoles, en termes de programmes d'enseignement, de compétences des enseignants et des étudiants, de fonctions administratives et de qualité des bâtiments (mission 4) ; les soins de santé, en termes d'infrastructures hospitalières, de dispositifs médicaux, de compétences et de mise à jour du personnel, afin de garantir le meilleur niveau de soins à tous les citoyens (missions 5 et 6). L'intervention sur les infrastructures de transport et de logistique de la troisième mission « Infrastructures pour la mobilité durable », qui vise à mettre en place un système d'infrastructures moderne, numérisé et durable d'ici 2026, est fondamentale. Il s'agit de l'intervention qui concerne le réseau ferroviaire, la sécurité routière, l'intermodalité et la logistique intégrée. Ces investissements accorderont une attention particulière aux territoires les moins connectés et viseront donc à combler le fossé entre le Nord et le Sud et entre les zones urbaines et les zones intérieures et rurales du pays. Il s'agit de mesures décisives pour les infrastructures pour le développement dans les zones en retard, car elles favorisent la cohésion sociale et la convergence économique en uniformisant la qualité des services de transport dans tout le pays. Ce qui est prévu par la mission 4 « Éducation et recherche », qui prévoit, entre autres, l'amélioration qualitative et l'expansion quantitative des services d'éducation et de formation, ainsi que le recrutement et la formation des enseignants, l'élargissement des compétences et le renforcement des infrastructures scolaires, le renforcement de la recherche et la diffusion de modèles innovants de la recherche de base et appliquée menée en synergie entre les universités et les entreprises, apparaît fondamental pour l'impact sur le renforcement du capital humain. L'impact sur le développement humain des investissements publics prévus par la mesure 5, qui intervient en particulier sur les services concernant le travail et le système de *welfare* et d'assistance sociale, est fondamental. La composante « Politiques de l'emploi » vise à accompagner la transformation du marché du

travail avec des outils adéquats pour faciliter les transitions professionnelles, améliorer l'employabilité des travailleurs et élever le niveau de protection par la formation. La composante « Infrastructures sociales, familles, communautés et troisième secteur » vise à renforcer la dimension « sociale » des politiques en matière de santé, urbanisme, logement, services aux enfants, aux personnes âgées et aux personnes les plus vulnérables, ainsi que des politiques de la formation, de l'emploi, pour le soutien aux familles, de la sécurité, du multiculturalisme et de l'égalité entre les genres. Cette dimension se concrétise dans la relation entre le système public et les services privés agréés ou sous contrat. Le sixième domaine d'intervention, qui concerne dans ce cas aussi les services publics fondamentaux comme ceux qui interviennent dans le système de santé, complète le paquet de mesures. L'intervention vise notamment à aligner les services sur les besoins de traitement des patients dans toutes les régions du pays et à améliorer les équipements infrastructurels et technologiques, à promouvoir la recherche et l'innovation et à développer les compétences technico-professionnelles, numériques et de gestion du personnel. Les investissements visant à mettre en œuvre ces mesures doivent nécessairement être accompagnés d'interventions de réforme. Sans ces investissements il ne semble pas possible de garantir l'efficacité des dépenses et de faire en sorte que le Plan national de reprise et résilience ait l'impact escompté dans tout le pays.

4. Interventions anti-crise et réformes soutenues par le Plan national de reprise et résilience

4.1 La situation du travail après la pandémie en Italie

Depuis le début de la pandémie, la situation du marché du travail s'est encore détériorée. Dans un tel cadre, alors qu'une grande partie du chômage a été gelée grâce au gel des licenciements et aux amortisseurs sociaux extraordinaires, les plus gros problèmes ont été le déclin de l'emploi, en particulier chez les femmes. Après des années de croissance ininterrompue, entre 2020 et 2021, près de deux fois plus d'emplois féminins créés entre 2008 et 2019 ont été perdus (171 000 contre 89 000 emplois féminins créés sur cette

période) en raison des effets des fermetures qui ont touché certains secteurs des services à composante féminine particulièrement forte (services aux personnes, tourisme, commerce et restauration). À la baisse du nombre des travailleurs, s'ajoute l'augmentation du nombre d'inactifs (entre 2019 et 2020, ils seront 482 000 de plus, dont 338 000 femmes) et du chômage « latent » qui, avec le déblocage progressif des licenciements et la suppression du mécanisme des mesures extraordinaires, pourrait augmenter significativement le nombre de chômeurs.

Le contexte qui en résulte reste extrêmement critique et toujours marqué par de profondes fractures territoriales, les régions du Sud de l'Italie affichant des taux de chômage parmi les plus élevés d'Europe. Plus d'une personne sur cinq (20,1 %) était sans emploi en Calabre en 2020, alors que des régions comme la Lombardie, l'Émilie-Romagne et la Vénétie figurent parmi les zones les plus employées d'Europe. Ce n'est pas seulement au niveau territorial que la récession a entraîné une forte détérioration des conditions d'accès au marché du travail. Avec les femmes, les jeunes et les travailleurs à durée déterminée, l'autre grand groupe social durement touché par la crise est celui des travailleurs indépendants, bien que la situation de ces derniers se fût déjà détériorée auparavant, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Bien que l'Italie reste parmi les pays européens où l'incidence des travailleurs indépendants est la plus élevée, leur nombre a progressivement diminué, avec une très forte baisse enregistrée l'année de la pandémie (-154 mille unités entre 2019 et 2020), surtout dans les régions du Nord, un chiffre qui va à contre-courant des différentiels traditionnels Nord-Sud et qui est le signe d'une crise économique qui a été particulièrement sévère.

4.2 Les réformes mises en œuvre et l'impact des mesures anti-crise sur l'emploi

Les mesures de protection des revenus ont contribué à atténuer l'impact social de la pandémie. Pour faire face à l'urgence, le gouvernement a mis en place d'importantes mesures de soutien aux entreprises et des aides économiques pour de nombreuses catégories, en généralisant le recours au chômage partiel aux entreprises de tous les secteurs et de toutes les tailles, y compris aux travailleurs cotisant auprès du fonds de pension spécifique « *Gestione*

separata » (qui implique des conditions propres), aux travailleurs indépendants et aux professions libérales. Outre le Revenu de citoyenneté (RdC), une mesure temporaire, le Revenu d'urgence (Rem), a également été mise en place, destinée aux personnes exclues des protections contre le chômage et ne bénéficiant d'aucune des allocations du décret « *Cura Italia* ». L'Italie a été le principal bénéficiaire des fonds SURE, parmi les pays qui les ont utilisés, pour un total de 27 438 milliards d'euros. Les fonds demandés par l'Italie ont contribué à couvrir les coûts de la « *Cassa integrazione in deroga* » (Caisse de chômage partiel extraordinaire) grâce à laquelle les secteurs dépourvus de protections contre le chômage ont été couverts. En 2021, le nombre d'heures de chômage partiel a culminé à 132 millions, pour une dépense d'environ 44 milliards d'euros (dont 27 milliards provenant du fonds SURE). Les politiques passives ont permis de contrer l'appauvrissement de la population, tant parmi les travailleurs (par le biais du chômage partiel) que parmi les groupes à risque de pauvreté et d'exclusion sociale. Ce constat ressort également des dernières données ISTAT (juin 2021). Bien qu'il y ait eu une augmentation de la pauvreté absolue (de 7,7% à 9,4% de la population, ce qui correspond à 5,6 millions de personnes), l'intensité de la pauvreté (qui mesure le degré de pauvreté des ménages pauvres) a diminué de 20,3% à 18,7%. Cette diminution est certainement due à une mesure, le Revenu de citoyenneté, qui a contribué de manière positive à atténuer les coûts sociaux de la pandémie.

Toutefois, un certain nombre de questions importantes restent à régler pour que la relance ait un impact significatif sur la promotion des opportunités, qui sont en partie liées aux réformes requises par le Plan de relance pour financer le Plan National de Reprise et Résilience (PNRR).

Parmi les principaux aspects de ces réformes figure la nécessité de prévoir un renforcement systématique de la formation des chômeurs et des bénéficiaires du chômage partiel (d'après le modèle du Fonds pour les nouvelles compétences) et de rendre plus intensif et généralisé le recours à la formation continue dans les petites entreprises, en introduisant des mécanismes de facilitation et de simplification. Une question en amont est la formation des compétences des jeunes, où les thèmes à aborder sont sensibles et concernent des systèmes établis. D'autre part, les indications de l'Union européenne ne permettent l'accès aux financements du Fonds de relance que si des réformes sont réalisées, et en ce sens, il y a des questions fondamentales que le gouvernement et les régions doivent aborder :

- La qualification de l'offre régionale de formation professionnelle sur la base de normes nationales adéquates et l'engagement contre le décrochage scolaire, que la pandémie a accru ;
- La qualification professionnelle pour l'employabilité comme intervention centrale et obligatoire dans les politiques actives, avec l'implication d'organismes agréés et la certification correspondante, comme prévu dans la nouvelle allocation de remplacement et dans le programme Gol pour l'insertion des chômeurs ;
- La question du système universitaire et des diplômes universitaires « professionnalisants » (ainsi appelés car ils facilitent l'entrée des diplômés dans le monde du travail), qui nécessite un accord avec les associations professionnelles, et la question de la contribution des professions au système universitaire.

En tout état de cause, il semble difficile pour le gouvernement de relever le défi des compétences sans une action conjointe impliquant les porteurs d'intérêt du système, des régions aux associations professionnelles, des universités aux organismes de formation. Au cours de ces années difficiles, un exemple d'offre de formation adéquate pour l'insertion dans le monde du travail a été fourni par certains cours de formation professionnalisante des établissements d'éducation et formation technique supérieure (IFTS) et surtout par le système des établissements techniques supérieurs (ITS), qui ont une moyenne de 80% d'insertion dans le monde du travail dans la première année après l'obtention du diplôme. Les ITS constituent l'une des lignes de renforcement du système indiquées par le Fonds de relance, mais il est utile de rappeler que le succès de ce système découle du fait que les Instituts techniques supérieurs sont constitués de Fondations promues auprès des entreprises et que soixante-dix pour cent des cours sont dispensés par des enseignants issus du monde du travail. La voie à suivre consiste à renforcer les ITS (les étudiants italiens sont vingt fois moins nombreux que les étudiants suivant des cours similaires dans le système allemand) et à faire entrer les professions et les professionnels dans les diplômes professionnalisants.

La voie tracée par le Plan européen pour la relance et financée par le Fonds de relance est tout à fait claire et cohérente, mais il en va de même pour les problèmes à aborder avec des

réformes et des choix clairs. Le Plan approuvé par le gouvernement et la Commission européenne prévoit l'allocation de nombreuses ressources, qui doivent être accompagnées de réformes spécifiques. Quoi qu'il en soit, l'axe principal de l'investissement promu par notre pays et stimulé par la Commission européenne semble être ce renforcement global de la formation, en particulier de la formation technique et numérique, qui est également nécessaire pour permettre au système économique italien dans son ensemble de faire ce saut qualitatif qui est aujourd'hui déterminé avant tout par le capital humain. Entre autres, il convient de considérer comment les six domaines d'intervention du PNRR (à savoir la transition verte, la transformation numérique, la croissance intelligente, durable et inclusive, la cohésion sociale et territoriale, la santé et la résilience économique, sociale et institutionnelle, et les politiques pour les nouvelles générations, les enfants et les jeunes) correspondent au même nombre de domaines d'emploi dans lesquels la demande de compétences semble être en hausse en Italie aussi. En ce qui concerne l'axe éducation et recherche, le PNRR investit donc dans des interventions visant les priorités suivantes :

- Amélioration qualitative et augmentation quantitative des services d'éducation et de formation ;
- Amélioration des processus de recrutement et de formation des enseignants ;
- Développement des compétences et renforcement des infrastructures scolaires ;
- Réforme et développement des doctorats ;
- Renforcement de la recherche et de la diffusion de modèles innovants pour la recherche de base et appliquée menée en synergie entre universités et entreprises ;
- Soutien aux processus d'innovation et de transfert technologique ;
- Renforcement des conditions de soutien à la recherche et à l'innovation.

Pour ces mesures, des investissements de près de 20 milliards d'euros sont prévus et la ligne de référence est le renforcement entre le monde de l'éducation et le monde du travail, qui rend nécessaire la remise en cause de certaines « rentes de situation » et le lancement simultané de réformes profondes, notamment dans le modèle universitaire. En particulier, il

convient de mentionner l'intervention extraordinaire visant à réduire les disparités territoriales dans les cycles d'enseignement secondaire de deuxième cycle et le processus de renforcement de la filière technique secondaire et supérieur. Dans ce sens, la création d'un système reliant ces cours aux diplômes professionnels est envisagée. D'autres mesures d'une importance considérable sont celles qui concernent le renforcement du système d'orientation, en particulier l'orientation de la formation, tandis qu'une allocation d'environ 11 milliards est prévue pour renforcer le rapport entre la recherche et les entreprises. Les mesures envisagées pour les politiques de l'emploi sont également pleinement liées à la logique de base du renforcement et de l'adaptation des compétences. Outre le renforcement des centres pour l'emploi, le PNRR soutient des investissements d'environ 6 milliards qui concernent notamment les objectifs suivants :

- Promouvoir l'acquisition de nouvelles compétences par les nouvelles générations : encourager l'adéquation entre le système d'éducation et de formation et le marché du travail, en renforçant le « système dual » et le système d'apprentissage, et en améliorant le « service civil universel » pour les jeunes âgés de 18 à 28 ans ;
- Renforcer les politiques actives du marché du travail et la formation professionnelle : soutenir l'employabilité des travailleurs en transition et des chômeurs, par l'extension des mesures de politique active de l'emploi, dans le cadre du nouveau « Programme national pour la garantie de l'employabilité des travailleurs (GOL) », et promouvoir la révision de la gouvernance du système de formation professionnelle en Italie, par l'adoption du « Plan national pour les nouvelles compétences ».

Comme l'indique le texte du Plan : « l'objectif stratégique de cette composante est d'augmenter le taux d'emploi, en facilitant les transitions professionnelles et en offrant aux personnes une formation adéquate ; de réduire l'inadéquation des compétences ; d'augmenter la quantité et la qualité des programmes de formation pour les chômeurs et les jeunes, dans un contexte d'investissement également dans la formation continue des personnes employées ». Il est donc clair que le Plan national de reprise et résilience met l'accent sur la question des compétences comme pierre angulaire de l'innovation, qui doit nécessairement passer par le capital humain. Toutefois, il ne faut pas croire que l'efficacité de ces lignes

d'action est acquise et que les investissements seront de toute façon couronnés de succès. Certaines résistances et faiblesses demeurent en arrière-plan, notamment le niveau du décrochage scolaire, le décalage dans la formation et les difficultés des infrastructures du marché du travail que l'on retrouve dans de nombreuses régions italiennes.

4.3 L'intervention promue par le gouvernement français : le plan de relance et le PNRR français

Le 3 septembre 2020, le gouvernement français a lancé un plan de relance historique de 100 milliards d'euros pour restaurer durablement l'économie française et créer de nouveaux emplois. L'objectif : transformer l'économie en donnant la priorité aux investissements dans les domaines les plus prometteurs et permettre à la France de retrouver en deux ans son niveau économique d'avant la crise.

Le plan de relance de 100 milliards d'euros repose sur trois priorités : l'environnement, la compétitivité et la cohésion. Le plan renforce la mobilisation immédiate du gouvernement dans la continuité de ce qui a déjà été fait depuis le début de la crise. Elle s'inscrit dans la continuité des 470 milliards d'euros déjà mobilisés depuis mars 2020 pour financer les mesures d'urgence en faveur des entreprises et des salariés touchés par la crise sanitaire du Coronavirus COVID-19.

COMPOSANT ENVIRONNEMENT

L'environnement est au cœur du plan de relance. Sur ces 100 milliards d'euros, 30 milliards sont destinés au financement de la transition écologique. L'objectif est d'accélérer la conversion écologique de l'économie française afin de mettre en place un mode d'utilisation des ressources naturelles plus durable et plus économique et d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Cette orientation stratégique s'incarne dans le plan de relance à travers :

- la rénovation thermique des bâtiments,
- le soutien à la décarbonisation de l'industrie,
- le bonus vert et le développement des transports publics,
- la transformation du secteur agricole,

- la recherche et l'innovation pour le développement des technologies vertes.

COMPOSANT COMPÉTITIVITÉ

Pour favoriser le développement d'activités à forte valeur ajoutée en France et créer des emplois, le plan de relance prévoit également des changements qui rendront l'économie française plus compétitive. La relance est la clé de la souveraineté économique et de l'indépendance technologique de la France. Cela se traduit notamment par :

- réduire les taxes sur la production,
- investissement massif dans les technologies d'avenir (technologies vertes),
- un soutien accru à la recherche
- formation,
- le développement des compétences,
- la promotion du savoir-faire national existant.

COMPOSANT COHÉSION

Pour éviter une augmentation des inégalités en France due à l'impact économique de la crise, la relance doit aussi être une relance sociale et territoriale. Le plan de relance permettra donc de donner une impulsion collective à travers :

- le Ségur de la santé (assurance maladie),
- l'aide à l'emploi pour les jeunes et les personnes les plus vulnérables, y compris les personnes handicapées,
- la protection de l'emploi (travail à temps partiel et programmes de formation),
- soutien aux travailleurs précaires (augmentation de l'allocation de retour aux études, soutien aux travailleurs précaires (augmentation de l'allocation de rentrée scolaire, logement d'urgence, plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté),
- la cohésion territoriale.

Les mesures du plan de relance seront mises en œuvre progressivement d'ici 2022. Toutefois, certaines mesures ont déjà été prises dans le cadre de la 3e loi (LFR3) 2020 qui prévoit des mesures pour l'emploi des jeunes et un soutien financier partiel à long terme, notamment pour la relocalisation.

4.4 Mesures régionales pour la relance de l'emploi en Italie et en France

Les mesures introduites par la stratégie nationale et le PNRR en Italie sont liées à un certain nombre d'initiatives régionales, qui sont promues en référence à la législation qui prévoit la possibilité pour les régions de légiférer, en particulier sur les questions de formation et d'emploi, avec des mesures d'intervention spécifiques. Les interventions suivantes dans les régions du projet méritent d'être mentionnées :

Toscane

Poursuite des interventions des centres d'emploi avec des services à distance.

Interventions et investissements dans les technologies et équipements informatiques nécessaires à la mise en œuvre des activités et services à distance (adaptation du portail de l'emploi, PC portables, plateformes numériques, équipements de soutien tels que casques, webcams, etc ;)

Introduction de facilitateurs numériques dans les CPI, en tant que médiateurs entre les utilisateurs et le monde numérique pour favoriser l'accès aux services en ligne ;

Sensibilisation des citoyens et des entreprises aux nouveaux services et aux nouvelles méthodes de prestation grâce à des campagnes d'information dédiées via des tutoriels vidéo et les médias sociaux ;

Entretiens d'orientation en ligne et rencontres territoriales avec les entreprises par le biais de présentations d'entreprises et d'actions de recrutement à distance.

Le plan d'emploi intégré

Entre 2018 et 2020, la Région Toscane a mis en place le " Plan intégré pour l'emploi ", financé par une allocation initiale de ressources au titre de l'article 44, paragraphe 6-bis du décret législatif 148/2015, d'un montant de 29 millions d'euros et régi par une convention signée avec le ministère du Travail et des Politiques sociales et l'ANPAL. Le plan prévoyait la mise en œuvre d'un programme de politiques actives du travail destiné aux chômeurs, qui a donné des résultats très positifs, même pendant la pandémie.

Sardaigne

La Région de Sardaigne a pris des mesures spécifiques concernant le travail saisonnier et les catégories les plus touchées, en application d'un accord spécifique avec les partenaires sociaux. Les ressources allouées sont destinées aux travailleurs saisonniers ou aux salariés sous contrat à durée déterminée, y compris ceux travaillant à l'étranger, qui ne travaillent pas dans le secteur du tourisme, si aucune compensation n'a été perçue au titre des mesures de l'État. Des mesures ont été prévues pour les entreprises touristiques et les conditions de l'avis public (R)ESISTO pour les grandes entreprises du secteur du tourisme opérant en Sardaigne ont été rouvertes. Des mesures de politique active ont également été prévues : stages extrascolaires pour faciliter l'entrée ou la réinsertion sur le marché du travail, bons pour les personnes déjà employées ou au chômage pour une formation ciblée, une spécialisation, une reconversion ou une reconversion professionnelle, et primes à l'emploi pour encourager les entreprises à embaucher des jeunes et des chômeurs.

Ligurie

Outre les mesures nationales envisagées et le plan de renforcement des politiques actives et des institutions de sécurité sociale, la Région Ligurie a lancé ces derniers mois trois projets spéciaux anti-crise.

Le projet "FAST - Finanziamento Anticrisi Sostegno Territoriale" est un outil innovant dans le contexte de la planification de la Région et s'inscrit dans le cadre des actions visant à contenir les effets de la crise économique persistante.

La mesure a donc été créée pour soutenir et donner des réponses concrètes aux travailleurs des entreprises en crise ayant au moins une unité opérationnelle située en Ligurie, en risque de chômage ou déjà touchés par des procédures de licenciement collectif, et vise à contenir le chômage, à prévenir l'exclusion sociale et, en perspective, à augmenter l'emploi.

À cette fin, l'avis promeut des mesures de politique active flexibles et combinables, visant à renforcer la capacité individuelle à exercer une activité indépendante et à soutenir la réintégration sur le marché du travail de ce groupe cible de travailleurs, dans l'intention de fournir un soutien dans les plus brefs délais à la main-d'œuvre en vue d'une éventuelle relocalisation rapide.

La ligne d'action "Smart@ttivo 2021" s'inscrit dans le cadre du pacte pour le travail dans le secteur touristique signé par la Région et les partenaires sociaux pour soutenir les entreprises et les travailleurs du tourisme touchés par l'urgence Covid-19. Smart@ttivo 2021 prévoit la création de cours intégrés et personnalisés de conseil en matière de politique active de l'emploi et de formation, utilisables entièrement à distance, associés à un outil de soutien au revenu sous la forme d'une allocation de participation et réservés aux travailleurs saisonniers du secteur du tourisme qui sont au chômage ou en situation de réduction de l'engagement professionnel en raison de la pandémie actuelle.

Suite à une enquête spécifique sur les besoins en formation menée auprès des associations professionnelles et des syndicats signataires du pacte du tourisme, une offre spéciale de thèmes de formation a été créée afin de faciliter la préparation de la composante formation dans le cadre des cours intégrés.

Le projet P.A.S.C.AL. (Politiques actives pour le développement des compétences et de l'emploi), approuvé par le Conseil régional avec la résolution n° 573/2019, promeut des services de politique active de l'emploi sur tout le territoire de la Ligurie pour les personnes qui ont besoin de soutien pour trouver un emploi. L'initiative, cofinancée par le POR FSE 2014-2020 de la Ligurie, vise à donner des réponses concrètes aux travailleurs confrontés aux changements profonds et rapides du marché du travail caractérisés par une fragmentation considérable des opportunités d'emploi et des périodes plus fréquentes de transition d'un emploi à l'autre, qui entraînent une augmentation significative des citoyens en état de chômage et à la recherche d'un soutien à l'outplacement.

Corse

L'autonomie accordée à la Corse par la loi française a permis à la région de définir des mesures d'intervention spécifiques en plus de celles déjà prévues au niveau national par le plan de relance susmentionné.

Les crises productives ou financières de 2008 et 2011 avaient relativement épargné la région. Les impacts sur l'emploi et sur le PIB régional avaient été plus faibles qu'ailleurs en France

métropolitaine et/ou décalés dans le temps. En effet la structure économique régionale, qualifiée d'économie présentielle, est moins sensible aux fluctuations de l'économie mondiale et aux chocs externes, puisque la consommation des ménages, qu'ils soient résidents ou non, est le principal moteur de la croissance.

Or la crise économique qui découle de la pandémie liée au COVID-19 est de nature différente. Elle impacte à la fois la production et la consommation. La fermeture obligatoire de nombreux points de vente (hors alimentation) et l'interruption des activités non essentielles à la vie courante se conjuguent aux interdictions de déplacement et à celles des locations touristiques pour limiter fortement les dépenses sur le territoire.

Ainsi en Corse, le montant des transactions par carte bancaire (Sources et méthodologie) a reculé de 54 % la semaine suivant le confinement (du 23 au 29 mars) par rapport à la même semaine de 2019. Cette chute se situe dans la moyenne des baisses régionales. En particulier la région fait partie des territoires qui ont bénéficié de faibles mouvements de population (+ 1%) susceptibles de soutenir la consommation au moment du confinement (Pour en savoir plus).

Au 7 mai 2020, l'activité économique française serait en baisse de 33 % par rapport à une situation normale (Sources et méthodologie). Même en faisant l'hypothèse qu'une branche d'activité est affectée avec la même intensité dans tous les territoires, l'ampleur des effets de la crise peut être variable dans les régions en fonction de la composition de leur tissu économique. Ainsi, la baisse d'activité pourrait être inférieure à 30 % dans les DOM et atteindrait un niveau maximal en Corse avec - 35 %. Compte tenu de sa structure productive, la baisse de l'activité pourrait également avoir des conséquences particulièrement marquées sur l'emploi en Corse. Ainsi, parmi les salariés présents en fin d'année dans les établissements de la région, 30 % exercent dans un secteur très fortement impacté par le ralentissement économique (Sources et méthodologie). C'est la part la plus importante de toutes les régions, alors que sur le reste du territoire, les salariés sont plus fréquents dans les secteurs moyennement impactés. De plus, ces salariés régionaux des activités très fortement fragilisées se trouvent essentiellement dans de petites entreprises : 57 % travaillent dans un établissement de moins de 10 salariés (contre 38 % en France métropolitaine). La situation

est encore plus tendue pour les non salariés parmi lesquels 47 % sont dans des secteurs potentiellement très fragilisés par la crise économique.

Au 28 avril, en raison du coronavirus, 8 840 demandes d'autorisation préalable de mise en activité partielle ont été déposées. Le nombre de dossiers a ainsi été multiplié par 400 par rapport à la même période de l'année précédente. Ces demandes concernent désormais 51 340 salariés pour un total de 28,7 millions d'heures chômées demandées (soit un volume 900 fois plus important que l'année précédente). Cela représente en moyenne 560 heures chômées demandées par salarié, soit 16 semaines à 35 heures hebdomadaires. Les tensions sur l'emploi se traduisent déjà par une nette hausse du nombre de demandeurs d'emploi. Ainsi en Corse, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi sans activité (catégorie A) enregistre à fin mars 2020, sa plus forte hausse mensuelle depuis juin 2003. Il progresse de 6,5 % sur un mois (1 040 inscrits de plus) pour s'établir à 17 060 personnes. Cette hausse est alimentée par de nouvelles inscriptions à Pôle Emploi, mais aussi par un basculement de personnes en activité réduite dont l'emploi a pris fin. Ainsi le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie B et C, c'est-à-dire ceux qui ont travaillé au cours du mois, recule de 2,1 %.

L'ensemble des demandeurs d'emploi tenus de rechercher activement un emploi (catégories A, B, C) s'établit ainsi à 21 690 personnes (+ 4,5 % sur un mois, + 940 inscrits) soit une hausse deux fois plus soutenue qu'en mars 2010, en plein cœur de la crise financière.

L'accroissement des effectifs inscrits en mars 2020 provient d'une augmentation des entrées à Pôle Emploi (+ 8,7 %) mais surtout d'une très forte baisse des sorties (- 39,1 %). La hausse contenue des entrées s'explique en partie par les mesures d'activité partielle qui permettent aux employeurs en difficulté de faire prendre en charge tout ou partie de la rémunération de leurs salariés et ainsi d'éviter de procéder à des licenciements. Elle s'explique également par une forte baisse des premières inscriptions (- 33,3 % sur un an).

La mise en place du confinement a contraint certains demandeurs d'emploi à repousser leur entrée sur le marché du travail ce qui a, en partie, compensé la hausse des inscriptions pour fins de contrats à durée déterminée (+ 26,9 %) ou de missions d'intérim. Tous les motifs de sorties des listes de Pôle Emploi sont en repli, particulièrement les reprises d'emploi (- 41,7 % sur un mois) en lien avec l'arrêt de nombreuses activités économiques.

5. L'économie de la mer et les interventions de résilience et reprise post-Covid 19 en Italie

5.1 La centralité de l'économie de la mer

L'Italie est un pays aux dimensions territoriales réduites, si l'on considère sa superficie terrestre, elle est moins étendue que la France et l'Espagne, mais si l'on considère la longueur de son littoral, l'Italie est un pays vraiment important : avec plus de sept mille cinq cents kilomètres, elle est le quatorzième pays du monde. Les côtes italiennes sont au centre d'une mer qui est elle-même plutôt petite si l'on considère la disposition globale, puisque la Méditerranée ne représente guère plus de deux pour cent de la surface des eaux mondiales, mais qui reste encore déterminante pour le commerce et l'économie, puisque plus de 25 % du trafic maritime mondial passe par la Méditerranée, qui reste à son tour le mode de trafic commercial de loin prédominant. De plus, le détroit de Sicile est le seul passage viable entre les trois océans. Si l'on considère ensuite que l'économie de la mer est un macro-secteur en pleine croissance (transports, tourisme, pêche, aquaculture, ports, logistique, etc.) doté de l'une des plus grandes capacités de création de valeur ajoutée, il apparaît clairement où se trouve l'un des atouts stratégiques non seulement pour l'avenir de l'Italie, mais aussi pour le système du pays. Pourtant, l'économie de la mer semble être une opportunité qui n'a pas encore été pleinement saisie, si l'Italie parvient à rattraper le terrain qu'elle a perdu ces dernières années au profit d'autres pays.

La question que l'Italie doit se poser est de savoir pourquoi, au cours de ces longues années de crise et de difficultés, les gouvernements italiens n'ont pas lié la réduction du dynamisme économique et politique du pays à sa perte d'influence et de poids en Méditerranée également. Ces dernières années, l'Italie a perdu sa capacité concurrentielle, surtout dans le Sud, et a raté un certain nombre d'opportunités de développement liées à l'économie de la mer et de la Méditerranée, qui ont au contraire constitué un moteur intéressant pour la croissance d'autres économies voisines, comme l'Espagne. Le cas de la Sicile est emblématique, et ce n'est pas une coïncidence si, au cours de cette décennie, elle a été la région la plus pénalisée par une évolution de la dynamique économique italienne qui s'est

concentrée de manière décisive sur le Nord-Est et sa croissance, avec une faible implication du reste du pays. Le fait que la grande île qui est au centre de la Méditerranée soit au contraire devenue périphérique pour l'économie italienne en dit long sur le manque de compréhension du fait que l'économie d'une nation ne peut pas faire abstraction de sa situation géographique. Pourtant, c'est précisément cette position centrale en Méditerranée qui a fait la richesse et la puissance de l'Italie dans le passé et qui fait l'objet de disputes historiques depuis des siècles, avec les arabes et les anglais, les français et les turcs. La reprise de l'Italie dépend également de ce repositionnement géopolitique, qui est extrêmement nécessaire.

Le grand potentiel de l'économie de la mer, surtout pour notre Sud, est encore partiellement à exprimer et cette capacité de renforcer les conditions de développement de l'économie de la mer dépend beaucoup non seulement des investissements, mais aussi de la stratégie politique et économique italienne dans la zone méditerranéenne. Le développement de l'Italie, en particulier dans le Sud, ne peut que résulter d'une plus grande conscience des opportunités découlant de notre position géographique. Cela motive également le fort soutien aux investissements dans ce macro-secteur promu par le Fonds de relance, notamment le plan de renforcement des ports et de la logistique.

5.2 Les mesures du PNRR et l'impact sur l'économie de la mer dans les différentes perspectives

Le plan de réformes et d'investissements lié au PNRR peut constituer une impulsion forte pour renforcer un macro-secteur tel que l'économie de la mer, qui a un effet multiplicateur sur le système économique et constitue l'une des potentialités les plus importantes pour la croissance italienne. En fait, dans le PNRR italien, nous trouvons certaines interventions indirectes, comme les infrastructures de mobilité et les investissements pour la formation technique supérieure, et d'autres mesures plus directement capables d'agir pour le renforcement des différents secteurs de l'économie de la mer. En particulier, la mesure 3 sur l'intermodalité et la logistique intégrée est une composante du plan italien de reprise et résilience qui vise à rendre les ports italiens plus efficaces et compétitifs, plus efficaces sur le plan énergétique et mieux intégrés dans la chaîne logistique. À cette fin, l'intervention prévoit,

d'une part, « d'importantes réformes visant à simplifier les processus, à actualiser la planification portuaire et à rendre plus compétitives les concessions dans les ports italiens, et d'autre part, des investissements visant à réaliser l'intermodalité avec les principales lignes de communication européennes, à développer les connexions avec le trafic océanique et inter-méditerranéen, à accroître le dynamisme et la compétitivité du système portuaire italien, en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre ».

On s'attend donc à ce que les investissements liés à ce volet entraînent une augmentation des volumes de passagers et de marchandises dans les ports italiens, avec un effet stimulant positif sur les activités économiques dans les zones respectives et sur l'économie nationale dans son ensemble. En détail, les investissements de cette mesure prévoient :

- Ports verts : interventions en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique dans les ports
- Numérisation de la chaîne logistique
- Mise en place d'une plateforme stratégique nationale pour le réseau des ports et des plateformes logistiques, afin de développer la numérisation des services de passagers et de marchandises.

Ces investissements nécessitent certaines réformes qui sont prévues dans le PNRR et qui comprennent :

- Simplification des procédures pour le processus de planification stratégique ;
- Attribution concurrentielle de concessions dans les zones portuaires ;
- Simplification des procédures d'autorisation pour les installations de *cold ironing* (courant à quai) dans les ports italiens ;
- La mise en place d'un « guichet douanier unique ».

Enfin, d'autres investissements dans l'économie circulaire, le tourisme, le système de transport, l'efficacité énergétique, la numérisation de la logistique, la pêche et l'aquaculture devraient également être pris en considération pour leur impact positif sur l'économie de la mer. Il en ressort un tableau systémique, comprenant des réformes et des investissements, qui peut entraîner un saut qualitatif susceptible de valoriser la contribution de l'économie de la mer à la croissance économique et au développement de la société italienne.

Bibliographie

Divers documents, matériels et sources statistiques ont été consultés pour la rédaction de ce rapport. Vous trouverez ci-dessous les références les plus significatives.

Documents et analyses de COMMISSION EUROPÉENNE, OCDE, ISTAT, ANPAL ET UNIONCAMERE SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI

En particulier :

Plan de relance pour l'Europe https://ec.europa.eu/info/strategy/recovery-plan-europe_it

Perspectives économiques de l'OCDE <https://www.oecd.org/perspectives-economiques/>

Rapport annuel 2021 de l'Istat sur l'état du pays www.istat.it/storage/rapporto-annuale/2021/Rapporto_Annuale_2021.pdf

Anpal UnionCamere. Prévisions des besoins d'emploi et professionnels en Italie à moyen terme (2021-2025)

Documentation et textes du Plan de relance, des Fonds structurels, du PNRR approuvé et du Plan complémentaire du PNRR

En particulier :

Plan national de reprise et résilience Nextgeneration Italie
<https://www.governo.it/sites/governo.it/files/PNRR.pdf>

Commission européenne Dossier interinstitutionnel 2021/0168 (NLE)

DÉCISION DU CONSEIL approuvant l'évaluation du plan italien de reprise et résilience

Chambre des Députés Sénat de la République Service études FICHES DE LECTURE n° 06, n° 219 LE PLAN NATIONAL DE REPRISE ET RESILIENCE

Studi Censis et UnionCamere sur l'économie de la mer en Italie

En particulier :

Censis VI Rapport sur l'économie de la mer

<https://www.federazionedelmare.it/pubblicazioni-della-federazione/pubblicazioni-della-federazione/149-vi-rapporto-sull-economia-del-mare>

UnionCamere Rapport sur l'économie de la mer 2020

www.unioncamere.gov.it/P42A0C2507S144/economia-del-mare.htm

Matériels du projet Med New Job

En particulier :

Le travail dans l'économie de la mer pour le développement durable